

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 28, 2002: 1-26

**DES MOTS FRANÇAIS POUR NOMMER MADAGASCAR
ET SES HABITANTS: PROBLÈMES ET ENJEUX**

Claudine BAVOUX
Maître de Conférences
en Sciences du Langage
Université de la Réunion

L'objet de cet article est d'analyser, à travers un cas exemplaire, le réglage social du sens d'un mot en situation de contact inégal de langues et de cultures. Il s'agit du mot *madécasse*, mot français d'origine malgache, dans les années 1920. C'est bien par un «coup de force» que les Français anciennement implantés dans la colonie sont arrivés à retourner le sens de ce mot, pour faire en sorte qu'il désigne, non plus les réalités indigènes, mais l'identité des coloniaux eux-mêmes. Encore aujourd'hui, le sens des mots français qui servent à nommer Madagascar et ses habitants reste l'enjeu de négociations sans fin.

DES MOTS FRANÇAIS POUR NOMMER MADAGASCAR ET SES HABITANTS: PROBLÈMES ET ENJEUX

Claudine BAVOUX

Introduction

Il existe encore aujourd'hui à Madagascar une francophonie endogène qui concerne une population certes relativement peu nombreuse mais socialement significative, puisqu'il s'agit des vieilles familles francophones malgaches, européennes, créoles, métisses et de diverses origines dont certaines remontent aux XVII-XVIII^e siècles.

Il faut savoir que, à côté de la variété des francophones endolingues, objet d'une transmission familiale et extrascolaire, l'école a développé une variété exogène dont la norme est celle, largement fantasmée comme on le sait, du français dit standard.

La communauté francophone de Madagascar a donc à sa disposition au minimum ces deux variétés. Mais les groupes qui la composent ont de ces variétés des pratiques et des représentations diverses. Le groupe numériquement majoritaire des Malgaches francophones a tendance à mal les distinguer dans la pratique (le français scolaire est contaminé par le français local) et à survaloriser la variété scolaire tout en répugnant à s'identifier à la variété endogène dont l'image reste marquée par le passé colonial.

Dans leurs relations avec les communautés francophones allogènes présentes sur la grande île, les Malgaches utilisent la langue commune, toutes variétés confondues, mais en exprimant leurs réticences, voire leur hostilité face à des formes linguistiques qui à leurs yeux véhiculent un contenu idéologique contestable.

Le partage du français par les nationaux et par les allogènes est l'occasion de désaccords et de négociations qui portent sur la forme de certains mots (comme les noms de villes *Toamasina / Tamatavé*, ou *Antsiranana / Diego-Suarez*) et sur leur sens (qu'est-ce qu'un *vieux Malgache?*). La langue est le lieu de tels enjeux identitaires que le réglage du sens des mots tourne parfois au «règlement de compte». C'est le cas notamment des noms toponymiques et des noms des habitants de Madagascar, qui se répartissent en deux catégories. Relèvent de la première les mots dont le sens est en perpétuelle négociation, comme *madécasse* dont un coup de force en 1922 avait provisoirement fixé le sens. Les mots de la deuxième sont le lieu de tels enjeux qu'ils se dédoublent pour donner des «doublets», formes gémellaires dont la fonctionnalité en discours assure la pérennité: *gasy / gache*, *malagasy / malgache*, et plus récemment *Madagascar / Mada*.

Dus à des emprunts au malgache (emprunts de mots, de racines, ou calques), certains doublets ne s'intègrent que partiellement au système de la langue emprunteuse, comme on peut le voir sur l'enseigne «Cuisine exotique, *malagasy*, française» ou dans le titre «*Gasy* qui rit.» (*Tribune* 1991).

Jacques Dez notait, en 1966, que la forme francisée *gache* était, dans la période coloniale, plus couramment employée que ses équivalents *malgache* et *gasy*, en raison de (et non pas malgré) sa valeur péjorative, caractérisation et péjoration étant alors deux processus liés: «Le mot *gasy*, écrit J. Dez, peut avoir une signification péjorative, le mot *gache* l'avait toujours, même quand ce n'était pas conscient. Expression typique du racisme colonial, on regardait toujours avec surprise celui qui affectait de dire *Malgache* quand les autres disaient tout naturellement *Gache*». Plus récemment, un ancien haut fonctionnaire des colonies rappelait qu'à cette époque, *gache* était une forme courante «un tantinet méprisante». On ne le rencontre que dans les discours de coloniaux, cependant que les Malgaches continuent de lui opposer la forme *gasy*, forme non francisée, qui garde, chez ces bilingues, et sa forme, et son sens,

1. L'expression est reprise de P. Siblot. Voir note 9.

que les énoncés soient produits par eux en malgache ou en français. *Gasy, malagasy*, comme *Antananarivo* ou *Toamasina* sont autant de bornes dressées par les nationaux aux frontières du système français pour rappeler l'extranéité irrémédiable de la langue emprunteuse et son inaptitude foncière à exprimer ce que la réalité malgache a de plus authentique. Le partage de la langue, on le voit, ne va pas de soi.

Le mot *Madécasse* en 1922: émergence d'un sens colonial

On a affaire à Madagascar à une situation dans laquelle les observateurs ont cru reconnaître un système diglossique superposé hérité de la colonisation. Cette situation est le cadre dans lequel se déroulent, à armes inégales, les négociations sur l'usage et le sens des mots, notamment dans les domaines sensibles de l'expression identitaire et de la catégorisation sociale. Rien de tel, pour comprendre l'importance des enjeux actuels, que de se reporter à une période où la domination exercée par l'élément allogène était à son paroxysme.

La nomination en situation de domination

Une étude du nom et de l'adjectif *madécasse* dans la presse coloniale malgache de l'année 1922 montre comment ce mot, après avoir désigné l'île elle-même, puis ses habitants et sa langue, a été utilisé durant tout le XVIII^e siècle comme un adjectif synonyme de *malgache*. Il est remis à l'honneur par l'usage qu'en font les poètes réunionnais Parny² (*Chansons madécasses*) et Leconte de Lisle.³ Au XIX^e siècle, ses emplois non littéraires sont devenus rares. Cependant, il entre dans le langage politico-médiatique de la colonie, avec le sens de «colonial». C'est alors qu'est «fabriqué» le nom *Madécasse*, qui devient le titre d'un journal qui, justement, se fait l'organe d'une opinion *madécasse*, c'est-à-dire d'un certain courant de la pensée coloniale. Ce

2. Evariste Désiré de Forges, vicomte de Parny (Île Bourbon, 1753-Paris, 1814)

3. Charles Marie Leconte, dit Leconte de Lisle (La Réunion, 1818-Louveciennes, 1894)

journal, cette opinion sont ceux des *Madécasses*. Le besoin a créé, sinon le mot (qui existait), du moins le sens nouveau.

Par chance, les archives de la Bibliothèque Nationale de France et de l'Académie Malgache ont conservé trois articles du *Madécasse*⁴, de *L'Information de Madagascar et Dépendances*⁴ et de *L'Indépendant* de 1922 et 1924 dans lesquels le rédacteur en chef du *Madécasse*, Brugaët⁵, se livre, avec son contradicteur et confrère le rédacteur en chef de *L'Information*, à un minutieux «réglage» du sens du mot.

Décembre 1922: la querelle linguistique autour de *madécasse*

L'interaction se déroule en trois temps: dans un premier temps, *L'Information de Madagascar et Dépendances*⁶ publie en date du 02.12 1922, dans la rubrique «Au jour le jour»:

MALGACHE ET MADÉCASSE.

Qu'il y ait des gens qui écrivent «papa» avec trois p ou «calorifère» avec deux l, c'est une affaire de goût. Mais que dans un journal français, publié à Tananarive, composé par des ouvriers malgaches, je trouve le mot malgache «Zakely» écrit au pluriel avec un s: «Zakelys» cela me choque presque autant que de rencontrer l'expression «madécasse» aux lieux et place de «malgache».

Madécasse! voilà un vocable de peu d'envergure, à désinence lourde et à désagréable consonance. Vieux mot ou barbarisme, je l'ignore, pas même un paronyme, mais en tout cas, à mon avis, dérivation indésirable.

4. Bi-hebdomadaire créé sur l'initiative de cinq colons de différentes régions de Madagascar, publié à Tananarive. Premier numéro en date du 16 septembre 1922. Le journal est hostile à l'Administration, proche des colons et modéré vis-à-vis des «indigènes» dont il se dit «proche».
5. Journaliste populiste maurassien. Son journal existera jusqu'en 1937.

Cette appellation fut risquée, pour la première fois, si je ne me trompe, dans la presse locale par M. de Busschère qui l'a rapporté, vraisemblablement, de la Réunion.

Dans l'île voisine, on dit couramment en langage vulgaire, «Madéagascar». De là à dire «madécasse» pour parler de l'habitant de la grande Île, il n'y avait qu'un pas à faire.

Le mot «madécasse» a été, au surplus, employé par divers auteurs bourbonnais. Doit-on en faire remonter l'origine à Flacourt qui dit que le nom de Madagascar est Madégas et que Madagascar serait la transcription du terme arabe «Madégas har» – pays des Madégas – «har» signifiant ville ou village?

Quoi qu'il en soit, depuis la période contemporaine, la dénomination «madécasse» n'a pas acquis droit de cité et jamais elle n'apparaît dans notre langue quand il s'agit de Madagascar. Vous ne la trouverez dans aucune des publications, nombreuses pourtant, intéressant notre colonie.

Quant aux Malgaches, c'est pour eux une expression absolument inconnue. Nous avons le mot «malgache» consacré par l'usage, qui reproduit phonétiquement le terme vernaculaire «malagasy». Pourquoi en emploie-t-on un autre?

Notre confrère Brugaët paraît affectionner le qualificatif «madécasse». Il en a même fait le titre d'un nouveau journal dont la publication est annoncée comme prochaine (réclame gratuite).

Nous ne pouvons que le regretter et nous faisons appel à tous les malgachisants. Pensez-vous qu'il soit mieux de dire presse «madécasse, académie madécasse, langue madécasse», que presse, académie et langue malgaches?

Nous avons hérité des droits et prérogatives du gouvernement malgache en prenant possession de la colonie et nous avons dit que nous voulions respecter les us et coutumes des Malgaches. Nous ne devons pas davantage toucher à leur nom.»

Signé: Un Provincial.

Dans un deuxième temps, la réponse du Madécasse est publiée en date du 11.12 1922:

MADÉCASSE ET MALGACHE

Notre confrère de l'Information, menant discussion linguistique à propos des vocables «malgache» et «madécasse», semble indiquer que ce dernier nous viendrait du patois créole de la Réunion. Grosse, très grosse erreur: ce vocable a toujours été et reste encore ignoré de la masse réunionnaise qui ne connaît et n'emploie que le terme «malgache».

Le terme «madécasse», créé et lancé, si je ne me trompe, par Parny de l'Académie Française, fut longtemps réservé à la langue des Dieux et à la littérature d'une certaine tenue. Il se peut que ce soit de Busschère qui l'ait lancé dans le journalisme local et il est vrai que ce mot se vulgarise de plus en plus.

L'Information se trompe donc lourdement quand il écrit: «Quoi qu'il en soit, depuis la période contemporaine, la dénomination «madécasse» n'a pas acquis droit de cité et jamais elle n'apparaît dans notre langue quand il s'agit de Madagascar.»

Notre confrère n'a qu'à consulter son Larousse, il verra que «madécasse» est indiqué comme synonyme de «malgache». Toutefois, le Larousse retarde car, en vérité, les deux termes n'ont plus la même signification. «Malgache» a toujours été et reste l'expression vernaculaire pour désigner tout ce qui est spécial à Madagascar, considéré au point de vue strictement indigène. C'est ainsi que l'on dit: langue, population, mœurs ou coutumes malgaches (jamais madécasses). Le terme malgache appartient donc aux autochtones et convient à tout ce qui se rapporte exclusivement à eux.

Dès lors, il semblait que le terme madécasse, que nous devons à la fantaisie d'un poète, n'avait pas grand avenir. Mais nous avons eu besoin de lui pour l'affecter au service d'un autre groupe d'habitants de Madagascar. C'est que depuis Parny, Leconte de Lisle, etc., le temps a marché et maintenant il n'y a pas que des Malgaches à

Madagascar. Cette Grande Île est devenue Colonie de peuplement car quoi qu'on dise, l'installation de la plupart des familles françaises ici est définitive. On naît, on se marie, on fait souche dans ce pays; de plus les vazaha d'ici ne ressemblent plus tout à fait à leurs compatriotes restés au pays natal ou émigrés en d'autres colonies. L'ambiance spéciale, des conditions de vie spéciales ont créé une façon d'être, de penser et d'agir spéciale aux colons de Madagascar. Il fallait un mot pour exprimer cette nuance nouvelle.

Ainsi l'Anglais est devenu Américain ou Yankee aux États-Unis, Afrikander au Sud Afrique, Australien en Australie. Et nous ici, qu'est-ce que nous devenons suivant cette loi de l'adaptation de l'individu au milieu?

Le terme «madécasse» a passé dès lors à notre usage exclusif parce que nous avons besoin de lui. Par exemple notre presse, qui reflète les aspirations de la colonisation, ne peut être qualifiée de malgache, c'est-à-dire d'indigène, et voilà pourquoi on dit: la presse madécasse.

Un Européen, nouvellement débarqué ici, n'est pas un Madécasse; il le deviendra par la suite s'il prend la peine d'étudier ce pays, de s'y adapter. Et voilà pourquoi on dit: l'opinion madécasse par opposition à l'opinion métropolitaine, par opposition à l'opinion malgache, c'est-à-dire indigène.

Certes, Parny n'aurait pu prévoir que son néologisme, d'abord synonyme de malgache, aurait pris par la suite cette signification.»

Le troisième temps de l'interaction se situe le 08.08 1924, c'est un article que Brugaët parvient à publier dans **l'Indépendant**, qui l'accueille dans sa rubrique «le coin du Madécasse».

L'ÉVOLUTION MADÉCASSE

Quand j'ai été à même de fonder un journal, j'ai voulu lui donner un titre qui, conforme aux données de l'expérience coloniale, fut un signe de ralliement pour les Européens de diverses origines poursuivant sur ce sol la même œuvre de colonisation. Il n'y en avait qu'un qui

collait et mon journal s'intitula le Madécasse⁶. Quand il reparaitra dans trois mois, ce sera toujours sous ce titre significatif.

Notre société coloniale actuelle est encore à sa période de formation, d'où des mouvements particularistes qui ne peuvent étonner que ceux qui n'ont aucune idée de l'évolution des populations blanches⁷ au Canada, en Australie, à Maurice, à la Réunion ou ailleurs. Le premier afflux d'émigrants a toujours accusé des particularismes d'origines puisque ça venait de droite et de gauche. Ces divers particularismes ont d'abord constitué lorsqu'ils groupaient assez d'individus des clans qui cherchaient à s'équilibrer politiquement. À la première génération, née dans la Colonie, les divers particularismes, entretenus par les fondateurs de la société coloniale, se fondaient dans un grand particularisme issu de semblables conditions d'existence sur un même sol. Au Canada, vous ne trouverez plus dans la population d'ascendance française les particularismes bretons ou normands des ancêtres fondateurs de cette société coloniale; pas plus qu'en Australie vous ne trouverez actuellement des particularismes provinciaux anglais. Il n'y a plus que des colonial-born qu'affectent de mépriser les british-born et les enfants de ces british-born, tard venus aux colonies, seront à leur tour des colonial-born. Et ainsi de suite.

Elisée Reclus pourrait vous expliquer plus magistralement que moi l'action du milieu géographique et social sur l'émigré et sa descendance [...] Cette histoire se répète à Madagascar. Les

6. **Le Madécasse**, «journal indépendant, politique, littéraire et financier», «le journal des honnêtes gens», directeur Brugaët, anagramme de Gaétan Brunet.
7. C'est une idée de Réunionnais blanc! Son but est d'inclure les Réunionnais blancs dans la population blanche de Madagascar (= les Français = les Madécasses) au même titre que les Bretons. Madagascar apparaît aux yeux de Brugaët comme le lieu où certains Réunionnais (les plus proches du phénotype blanc) vont pouvoir se fondre dans la masse des Français de la colonie.

fondateurs de la population blanche de Madagascar sont tous des émigrés sur ce sol, d'où des particularismes breton, réunionnais, allobruge, etc. et des Associations d'Originaires de ... L'un est moco, aime l'aïoli; l'autre créole aime le rougâi; le troisième parigot se croit plus dessalé que les autres etc. Mais tous commencent à aimer le rô mazava et le riz, à prendre un genre, une mentalité madécasse; et leurs enfants, nés sur ce sol, ne se différenciant plus entre eux par la prononciation, les souvenirs provinciaux etc., se diront Madécasses tout simplement ... comme au Canada il n'y a plus que des Canadiens ou à la Réunion des Réunionnais.

Aucun courant d'émigration sérieux ne pouvant être attendu de la Métropole, toutes ces associations d'Originaires de ... que nous voyons actuellement à Madagascar sont condamnées à disparaître comme elles ont disparu dans les colonies plus vieilles que la nôtre.

Voilà pourquoi je n'ai jamais voulu en faire partie. Cela cherche des fois à faire de la politique alors que cela n'a aucun avenir politique. C'est l'illusion de ceux qui n'ont aucune expérience coloniale de croire que la société actuelle cherchera toujours à s'équilibrer entre plusieurs groupes d'Originaires de ...

Il serait donc puéril à un journaliste de Madagascar de chercher à prendre fait et cause pour telle ou telle Association d'Originaires de ... Vous êtes Corse ou Réunionnais, dites-vous. Vous êtes planteur ou industriel en telle région de la Grande Île? Parfait. En quoi puis-je vous être utile?

L'expérience coloniale et l'observation du milieu actuel nous démontrent en effet que ces divers particularismes d'origines, de plus en plus rongé par le grand particularisme madécasse, sont voués à une disparition rapide. C'est l'évolution fatale. Le particularisme d'origine c'est la planche pourrie, ne vous y accrochez pas, confrères. Le grand ciment de ces éléments venus de droite ou de gauche pour fonder la population blanche de Madagascar, c'est le grand particularisme madécasse.

Brugaët.

Tous les éléments du débat autour du sens de *madécasse* sont là, si explicitement développés que l'analyse sémantique et sociolinguistique y trouve tous les éléments dont elle a besoin. La polémique qu'alimente le **Madécasse** fournit au lecteur d'aujourd'hui une somme d'informations qui vont lui permettre de retrouver le sens du nom *Madécasse* à la date de son apparition. Avec quelques connaissances sur l'histoire de l'époque, de la presse coloniale, des idées et de la personnalité des rédacteurs, on est à même de reconstituer les conditions de production du sens du mot sur lequel porte l'interaction, conditions dont le sens n'est pas séparable.

Il ne reste qu'à observer les procédures d'auto-catégorisation des *Madécasses* pour comprendre comment ils se sont imposés, en utilisant les ressources du langage, et en particulier, le pouvoir de nomination.

Reste à relativiser la signification du coup de force de Brugaët. Pour évaluer son importance, on a besoin de le situer dans son cadre linguistique et énonciatif, autrement dit de rechercher le mot dans les dictionnaires et dans un corpus de discours de la même époque.

Approche de *Madécasse* en langue et en discours

Le mot dans la langue

Les dictionnaires consultés (Voir références bibliographiques) ignorent souvent le mot et, quand ils le mentionnent en entrée ou sous les entrées *Malgache* ou *Madagascar*, se contentent de fournir des informations succinctes et répétitives. Après un renvoi souvent confus à la racine malgache *gasy*⁸, ils présentent généralement *madécasse* comme un simple synonyme de *malgache*. Le sens est traité sans nuances, ses «évolutions» sont très rapidement retracées et la différenciation sémantique du nom et de l'adjectif est ignorée. Quant au sens

8. On devine, par recoupement, que les Européens du XVIII^e s. auraient opéré un télescopage entre les formes malgaches GASY, MALAGASY, MADAGASIKARA, télescopage qui a donné la forme française MADÉGASSE, attestée, avant de donner MADÉCASSE.

retenu (ou plutôt élaboré, construit, comme on l'a vu) par Brugaët, il n'apparaît dans aucun dictionnaire.

Cependant, certains dictionnaires signalent un élément essentiel du sémantisme du mot qu'on pourrait désigner comme un trait d'authenticité et/ ou d'endogénéité, trait permanent qui explique peut-être l'attrait que le mot a pu exercer sur les coloniaux en mal d'expression identitaire et d'auto-légitimation. En effet, ils renvoient presque tous à la «légende» créée par Flacourt, légende selon laquelle *Madécasse* serait le «vrai nom» d'une île maintes fois baptisée: «L'isle Saint-Laurent est par les géographes nommée Madagascar, par les habitants du pays Madécasse, par Ptolémée Memuthias, par Plin Cerné, par l'auteur de la Géographie Nubienne, par les Perses et les Arabes Sarandib: mais son vrai nom est *Madécasse*.» Flacourt, 1661?, rééd. 1995: 113). User de ce mot dans une auto-définition, c'est pour un colonial, se construire une identité d'habitant authentiquement endogène. C'est légitimer sa présence dans la colonie, ce qui, pour les coloniaux, constitue une entreprise aussi vitale que délicate à réaliser.

Le mot en discours

Bien qu'ils signalent l'importance de ce trait sémantique, les dictionnaires escamotent une réalité essentielle, qui est le réglage du sens tel qu'il s'opère dans toute production discursive. Dans le cas d'emprunts à une langue minorée en situation de diglossie (par exemple d'emprunts du français au malgache, ou du français à l'arabe pendant la période coloniale), le réglage de sens, «constant règlement de compte» (P. Siblot) revêt une importance particulière. Il est au cœur de l'activité discursive et des interactions sociales. *Gasy*, *Gache*, *Malagasy*, *Malgache*, *Madécasse* ne sont pas de simple synonymes. Le sens de chacun de ces mots est toujours à négocier et à renégocier. Il est important de savoir qui les utilise, à quel moment, dans quel type d'interaction, avec qui, etc.

9. Voir l'analyse par P. Siblot de l'emprunt du mot *casbah* à l'arabe: «un emprunt avec effraction» (1996: 159).

Nous avons choisi de saisir le sens de *Madécasse* en 1922 pour les raisons évoquées plus haut. Une lecture assez systématique de la presse coloniale malgache de l'époque (les numéros disponibles à la bibliothèque de l'Académie Malgache de quatre journaux de la Colonie, **L'Indépendant**, **La Tribune de Madagascar et Dépendances**, le **Madécasse** et **Les Affiches de Diégo** et de quelques numéros du **Tamatave** et du **Libéré**) a suffi à vérifier l'hypothèse selon laquelle seul l'adjectif *madécasse* était utilisé dans les années 1920. C'est donc, comme on l'a dit, par un véritable coup de force que le rédacteur Brugaët l'impose, avec peine d'ailleurs puisqu'il doit en débattre avec son confrère de **L'Information de Madagascar et Dépendances**. Le corpus du discours médiatique de l'époque fait apparaître clairement le phénomène: *madécasse*, passé de la classe des adjectifs à celle des noms, vient compléter le stock lacunaire des noms désignant les colons de Madagascar.

Dans les numéros des journaux consultés, quelle place occupe *madécasse* parmi les autres noms des personnes habitant Madagascar? Voyons quels sont son importance relative et son fonctionnement en discours dans notre corpus:

«L'opinion que la presse **madécasse**»¹⁰ (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 13.04.20)

«... les tabacs **malgaches**, riches en nicotine.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 16.04.20)

«Membre du Syndicat de la presse **madécasse**.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 11.05.20)

«Compagnie des Contribuables **Madécasses**.» (**L'Indépendant** 17.09.21)

«Le Dr. Larchambaud devrait lâcher l'optique réunionnaise pour l'optique **madécasse**.» (**L'Indépendant** 21.09.21)

«Au vin d'honneur du Syndicat de la presse, M. Garbit encouragea fortement la presse **madécasse** à critiquer l'administration pour le plus grand profit de cette dernière» (**L'Indépendant** 08.10.21)

10. Ici presse coloniale de Madagascar, anti-gouvernementale, hostile au gouverneur Guyon.

«... des chansonnettes **madécasses** de Truitard [...] Notre administration cherchant des photos **madécasses**¹¹ pour l'exposition de Marseille.» (L'Indépendant 12.10.21)

«... notre marine **madécasse**» (L'Indépendant 15.10.21)

«M. de Busschère a perdu de vue Madagascar depuis un certain nombre d'années [...] il pousse la nomenclature des professions jusqu'à celles de cuisiniers et de domestiques et ça, ce n'est pas du tout dans la note **madécasse** [...] Est-il à désirer que des noirs de la Réunion viennent ici pour faire concurrence à notre basse classe indigène?» (Un Réunionnais colon à Madagascar, L'Indépendant 19.11.21)

«Notre confrère de Tamatave, après la défaillance que nous avons notée, il y a déjà quelque temps de cela, redevient bien **madécasse**.» (L'Indépendant 13.05.22)

«Chassée de ses appartements par la rigueur de l'été **madécasse** (cet adjectif pour embêter Compagnon)», (*Conte du Madécasse*, Le Madécasse 11.12.22)

«C'est la distinction que nous faisons à Madagascar entre le nouveau débarqué dans la Grande Ile et celui qui a acquis ses lettres de naturalisation **madécasse** par un long séjour ici et l'adaptation au pays.» (Le Madécasse 07.04.24).

Les contextes d'apparition de *madécasse* sont limités: comme adjectif on ne le rencontre qu'accompagnant les noms *presse*, *tabacs*, *contribuables*, *optique*, *chansonnette*, *photo*, *marine*, *note*, *confrère*. Ces emplois de l'adjectif se répartissent en plusieurs catégories: un emploi littéraire, un emploi commercial (nom de société), un emploi politico-médiatique. C'est ce dernier emploi qui, si on en croit Brugaët et son contradicteur, n'est pas très éloigné de l'emploi poétique, qui a probablement permis l'évolution vers un changement de catégorie syntaxique, selon le schéma: la presse madécasse > le journal madécasse > le Madécasse > le journal des Madécasses >

11. Ici, *madécasse* signifie *malgache*, dans le sens de «indigène». Cet emploi, à mettre en relation avec le style fleuri de la rubrique «la potinière», est contraire au «point de vue madécasse». Mais on le trouve aussi dans la rubrique «Conte madécasse» de L'Indépendant.

les Madécasses. On peut vérifier dans le corpus que le nom n'apparaît que dans le titre du journal de Brugaët et dans les articles pour désigner un certain type de coloniaux.

En guise de comparaison, prenons dans le corpus le nom *malgache* et voyons s'il couvre des emplois différents de ceux de *madécasse*:

«Nombreux sont les **indigènes** obligés de s'abstenir de toute acquisition.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 12.03.20)

«Les tabacs **malgaches**, riches en nicotine.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 16.04.20)

«Souvenirs **malgaches**.» (Titre de poème, **La Tribune de Madagascar et Dépendances** 20.04.20)

«Les **Malgaches**, retour de France, sont revenus plus paresseux qu'ils étaient partis» (**Tribune** 23.04.20)

«Dans la rue. – Dimanche dernier, vers 4 h., deux polices emmenaient un **malgache** copieusement saoul. Des militaires européens et des **indigènes** suivaient. A un moment donné, une brique fut lancée par un indigène sur les militaires vazahas. Ceux-ci dégainèrent, les **Gasy** prirent la fuite, mais l'individu qui lança le projectile prit la fuite. Il se réfugia dans une case **indigène**.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 04.05.20)

«... un de nos médecins **indigènes**» (**L'Indépendant** 13.07.21)

«Quand vous voyez les vazahas en relation avec les **noirs** de notre île, même quand ils ont affaire à de bons employés, à des **indigènes** qui leur rendent ou leur ont rendu des services, on sent une retenue, une réserve qu'un observateur nouveau débarqué n'apercevra peut-être pas, mais un vieux colonial ne s'y trompera pas et l'indigène non plus.» (**L'Indépendant** 20.08.21)

«La neutralité religieuse des **Malgaches**.» (Titre, **L'Indépendant** 20.08.21)

«On apprend à connaître l'**indigène**.» (**La Tribune de Madagascar et Dépendances** 12.10.20)

«Ne nous occupons donc pas outre mesure de la femme **malgache** en tant que procréatrice [...] la fête continua pour les **indigènes**.» (L'Indépendant 16.11.21)

«Est-il à désirer que des noirs de la Réunion viennent ici pour faire concurrence à notre **basse classe indigène**?» [...] «Titre: A nos amis **malgaches**.» (L'Indépendant 10.05.22)

«La **masse indigène** ...» (Le Madécasse 11.12.22)

«Comment on encourage les **indigènes** à payer leurs impôts» (Le Madécasse 18.01.23)

«L'auto avait écrasé un **indigène**.» (Le Madécasse 22.01.23)

«Par peuple **malgache**, le Libéré entend comprendre tous les habitants de la Grande Ile et de toutes ses dépendances sans distinction de race ni de couleur. Le Libéré entend combattre toute injustice de quelque côté qu'elle vienne [...] Européens et **indigènes**, dont les intérêts sont liés, trouveront leur défense dans ses colonnes». (Le Libéré 15.05.23)

«On demande un bon comptable **indigène** avec références sérieuses.» (Annonce, La Tribune de Madagascar et Dépendances 24.07.23)

«Un autre lecteur qui gagne le ciel tous les jours en essayant de faire travailler des **malgaches** ...» (L'Indépendant 19.08.24)

«Un confrère **indigène** a récemment publié dans le Tana-Masoandro ...» (L'Indépendant 30.09.24)

L'adjectif *malgache* qualifie des réalités locales, «indigènes» (des objets, une boisson, des tabacs, une société, parfois des personnes) en concurrence avec l'adjectif *indigène*. Mais le nom *Malgache* a tantôt pour synonyme *indigène*, tantôt *colon*. Son emploi, en 1922, est ambigu; il signifie, grosso modo, une chose et son contraire, puisqu'il désigne tantôt l'indigène, tantôt l'allogène. La nécessité de remédier à cette ambiguïté est peut-être une explication suffisante du succès momentané du nom *Madécasse*.

Ce mot permet d'autre part de nommer un groupe humain qui n'avait pas de nom, les colons «naturalisés», ayant passé un certain nombre d'années à Madagascar et adhérant aux valeurs de la colonie (différentes à leurs yeux de celles de l'administration coloniale). Sa connotation toujours laudative se fonde sur un trait d'authenticité existant depuis l'origine.

On voit à la lecture de notre corpus qu'il existe deux sortes de Français à Madagascar, les Français de la métropole et les coloniaux, et deux sortes de coloniaux, les colons et les fonctionnaires. Parmi les colons, certains, «naturalisés», peuvent être appelés *madécasses*. Certains noms sont de véritables «titres» qu'il n'est pas aisé d'acquérir: celui de *vieux malgache* est l'un des plus prisés. Son sens n'est pas très éloigné de celui de *madécasse*. Ce dont attestent les exemples suivants:

«Nos camarades **colons** d'Antalaha»... Signé: «**Broussard**».
(Rubrique «Notes de Brousse», **La Tribune de Madagascar et Dépendances** 27.01.20)

«Le **vazaha** d'ici est supérieur à l'indigène [...] l'élite d'andafy [...] Quand vous voyez les **vazahas** en relation avec les **noirs** de notre île, même quand ils ont affaire à de bons employés, à des indigènes qui leur rendent ou leur ont rendu des services, on sent une retenue, une réserve qu'un observateur **nouveau débarqué** n'apercevra peut-être pas, mais un **vieux colonial** ne s'y trompera pas et l'indigène non plus.» (**L'Indépendant** 20.08.21)

«... tous les invités, aussi bien **colons** que **fonctionnaires**.»
(**L'Indépendant** 05.10.21)

«Tu contribueras, par la distribution bi-hebdomadaire de papier imprimé, à chasser le cafard des **colons marécageux**.» (**Le Madécasse** 11.12.22)

«**Européen** depuis longtemps dans la Colonie, ayant longtemps travaillé dans la prospection ...» (Annonce, **Le Madécasse** 29.01.23)

«Réponse au vieux Colon. – Colon!! tu ne l'as pas toujours été; maintenant encore tu ne l'es pas tout à fait; tu as trop d'attaches avec l'Administration pour recevoir cette **noble appellation de Colon**.» (**Le Madécasse** 12.02.23)

«Un **colon de la première heure**, celui-là [...] à la tête aujourd'hui d'une des Maisons de commerce les plus importantes de l'Ile.» (**L'Indépendant** 27.01.24)

«C'est la distinction que nous faisons à Madagascar entre le **nouveau débarqué** dans la Grande Ile et celui qui a acquis ses lettres de naturalisation madécasse par un long séjour ici et l'adaptation au pays.» (**Le Madécasse** 07.04.24)

«Les **Français de Madagascar** ont raison de protester.» (**L'Indépendant**, 20.06.24)

«Cliché-Actualité. M. Lota, Receveur des Domaines à Tananarive. **Vieux fonctionnaire et vieux Malgache**, M. Lota débuta dans la Grande Ile à Tamatave, à l'époque héroïque.» (**L'Indépendant** 18.07.24)

«Un peu de politique – **Colons**, mes frères, qui ne vous êtes pas affolés par le retour au pouvoir du parti radical socialiste ... Signé: Un **vieux Malgache**.» (Rubrique «Opinion», **L'Indépendant** 18.07.24)

«M. Alphonse Duc, proviseur du lycée Gallieni – M. Duc n'est pas encore un très **vieux colonial**, mais il n'a pas perdu son temps depuis le premier jour où il mit le pied sur la terre malgache.» (Rubrique Cliché-Actualité¹², **L'Indépendant** 25.07.24)

«Pour l'**Européenne**, le climat des Colonies est souvent malsain.» (**L'Indépendant** 09.09.24)

«Un vieil oncle caïman, vice-président de la Société des 55 ans de Madagascar, vient de mourir dans la région de Maevatanana.» (Rubrique «Propos d'un **caïman**», **L'Indépendant** 03.10.24)

La postérité du mot

On peut suivre la trajectoire de *madécasse* jusqu'aux années 50. Le sens reste sensiblement le même; il désigne toujours certains Européens de Madagascar, une certaine opinion coloniale dont le souci premier est, au prix de concessions, de

12. Cette rubrique permet de distribuer des satisfecit aux plus ou moins «vieux Malgaches» / coloniaux.

conserver un certain pouvoir face à l'administration coloniale et aux partis et mouvements nationalistes malgaches. On retrouve toujours dans le sens donné à *madécasse* le trait d'authenticité, interprété par les allogènes comme un trait d'endogénéité et donc de légitimité. En 1922, il était important aux yeux de Brugaët d'inclure parmi les colons européens les créoles blancs en les plaçant tous sans différenciation sous l'étiquette *madécasse*, l'enjeu étant de les détourner de la voie du particularisme réunionnais par un recours à l'idée d'un melting pot colonial. Par la suite, devant la montée des revendications nationalistes malgaches, il faudra défendre les droits des *madécasses* (les colons «d'ici»), en se montrant plus malgaches que les Malgaches. **L'Action madécasse**, journal bilingue dont le premier numéro est publié le 15 mai 1956, a pour objectif de défendre les droits des Français de Madagascar, au moment des élections municipales de novembre 56. Les ennemis politiques de **L'Action madécasse** sont, de toute évidence, les partis nationalistes malgaches pro-indépendantistes.

On note cependant que, trente ans après le «coup de force» de Brugaët, *madécasse* apparaît comme adjectif. Il a perdu le pouvoir inhérent au nom, pouvoir de catégorisation aussi bien que de production d'une «essence». Nous en concluons que dans le «constant règlement de compte» qui oppose les francophones de Madagascar sur ce point, le discours colonial (un certain discours colonial, celui de Brugaët), a dû en rabattre.

Aujourd'hui, l'adjectif *madécasse*, qui n'a pas absolument disparu, se rencontre avec un sens littéraire («en pays *madécasse*», écrit le poète Jacques Rabemananjara dans **Tribune**, 23.03 1991) ou commercial. Notons que, par dérivation, on a nommé un médicament à base de plantes malgaches *Madécassol*.

Conclusion

La première remarque à faire en conclusion est que le succès éphémère de *Madécasse* comme celui, plus durable, des «doublets» sont à mettre en relation avec la difficulté qu'ont les Malgaches à se dire malgaches en français et avec les enjeux de la nomination en situation de domination symbolique.

La deuxième remarque est la suivante: l'étude de *madécasse* met en lumière le fait que les emprunts au malgache ne s'accompagnent pas nécessairement d'un phénomène de péjoration. On trouve, à côté de *madécasse*, d'autres exemples de mots d'origine malgache et connotés de façon très méliorative: *Malgache* dans *Vieux Malgache* et *Zanatany* (littéralement, enfant du pays) sont utilisés par les Français de Madagascar pour se nommer eux-mêmes. Il n'en reste pas moins vrai que de nombreux emprunts au malgache sont dotés d'une connotation péjorative: *pamboule* (paysan malgache *versus* paysan), *fiangoune* (église malgache *versus* église), *ramatou* (femme malgache, domestique *versus* femme), etc., l'attestent. Frappés de tabou à l'Indépendance, certains de ces mots réapparaissent à l'occasion, inchangés ou modernisés. C'est le cas de *ramate* (femme de ménage, dérivé de *ramatou*), produit sur le modèle d'*expate* (expatrié).

On voit aussi que les noms de l'île et de ses habitants sont le lieu d'enjeux si forts qu'ils finissent parfois par se dédoubler en des sortes d'appellations dans lesquelles on reconnaît toujours deux emprunts dont l'un est perçu comme plus francisé que l'autre, tels que *malgache* / *malagasy* ou *Tamatave* / *Toamasina*. L'apparition de ces mots dans le discours pourrait faire croire à un phénomène d'alternance de codes. Nous proposons d'y voir plutôt une marque de l'hétérogénéité du système de la variété endogène de français, hétérogénéité linguistique qu'on est tenté de corrélérer à celle de la communauté des francophones de Madagascar. On se gardera cependant de donner à cette corrélation un caractère caricatural et de présenter par exemple *Toamasina* comme relevant de l'usage des francophones L2 (français langue seconde) ou nationaux (catégories qui ne se recouvrent pas exactement) et *Tamatave* de l'usage des francophones allogènes, ou endolingues (catégories à distinguer). Les choses sont heureusement plus nuancées, justement parce que le caractère linguistique de l'opposition *Toamasina* / *Tamatave* ou *malagasy* / *malgache* permet en discours toutes les réalisations, même ironiques ou à contre-emploi (les jeunes Français de Madagascar qui s'engagent dans les Forces Françaises Libres, se nomment eux-mêmes les *Gaches*).

Cette étude débouche sur des questions de linguistique générale, mais aussi, plus humblement, sur des questions de lexicographie. Comment une langue se partage-t-elle? Comment, en situation d'inégalité, le partage se fait-il?

Et si les locuteurs ont la possibilité de dessiner les frontières linguistiques qu'ils souhaitent, par exemple en intégrant *gasy* ou *malagasy* au système français, ce qui constitue aussi un coup de force finalement, quelle est la pertinence d'une description «objective» de la langue? Et comment en construire une image lexicographique? Si, comme on l'a vu, le sens des mots se construit dans l'interaction, les dictionnaires ne sont-ils pas condamnés à donner des faits linguistiques une représentation réductrice? On peut espérer que les dictionnaires électroniques permettront d'échapper au risque de figer le sens pour rendre compte de la production de sens qui est à l'œuvre dans le discours. Concrètement, on peut imaginer un dictionnaire électronique qui présenterait le mot dans différents contextes datés (les «exemples» habituels) et qui permettrait d'accéder par lien hypertextuel aussi bien au discours dont l'exemple est extrait qu'à des informations sur le cadre de l'interaction. On pourrait alors présenter le sens du mot à un moment de son histoire avec les conditions de production dont il est inséparable. Le dictionnaire offrirait alors une image dynamique de la langue qui n'occulterait pas la dimension interactive de l'activité langagière. Il rendrait compte des processus de production de sens plutôt que de leur résultat. L'image qu'il proposerait de la langue partagée en situation de contact serait celle d'un lieu de rencontre interculturelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAVOUX, C. (1991): «Madagascar: le vocabulaire de l'Autre», revue **Grand Océan**, n° 1, éds. AFL, Saint-Denis de la Réunion, pp. 75-92.

----- (1993): «La structuration d'un domaine du lexique francophone malgache. Exemple du lexique de la catégorisation sociale», Bavoux et Beniamino, éd., **La lexicographie variationniste en situation de contact**, n° 3 de **Travaux et Documents**, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de la Réunion, pp. 105-134.

----- (1994): **Description du français et de la francophonie à Madagascar**, thèse Nouveau Régime, Aix-en-Provence, 429 p. + 346 p.

----- (1997): «Constitution et traitement d'un corpus «cryptoglossique»: quels fondements théoriques?», Frey et Latin, éd., **Le corpus lexicographique Méthodes de constitution et de gestion**, De Boeck Université / AUPELF-UREF, pp. 71-86.

----- (2000): **Contribution à un inventaire des particularités du français de Madagascar**, AUPELF / UREF Duculot-DeBoeck, 210 p.

----- (2000): «Aux sources de la francophonie malgache (XVII^e-XIX^e s.)», Dubois, Kasbarian et Queffélec, éd., **L'expansion du français dans les Suds (XV-XX^e s.)**, Publications de l'Université de Provence, pp. 287-303.

----- (2000): «Le traitement lexicographique de la variation dans les descriptions des français de l'océan indien», Bavoux, Dupuis et Kasbarian, éd., **Le français dans sa variation. Perceptions et modélisations de la variation du français**, pp. 57-74.

SIBLOT, P. (1991): «Représentations de la langue et production d'ethnotypes», Martel, éd., **Les Français et leurs langues**, Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille 1, pp. 371-399.

----- (1996): «La Casbah d'Alger. Origines, avatars et visages d'une stéréotypie», Khadda et Siblot, éd., **Alger. Une ville et ses discours**, Praxiling / Université P. Valéry, 399 p.

Dictionnaires consultés

DIDEROT, D., d'ALEMBERT (1751): **Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers**, 35 vol. en 1780.

IMBS, P. (dir. jusqu'au vol. 7, 1979) et B. QUEMADA, (dir. à partir du vol. 8, 1980) (1971): **Trésor de la Langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e s.**, 16 vol.

LAROUSSE, P. (1865): **Grand Dictionnaire Universel du XIX^e s.**, 15 vol. (15^e vol. en 1876, des suppléments en 1878 et 1890).

LITTRÉ, É. (1863): **Dictionnaire de la langue française**, 4^e vol. en 1873, 1 suppl. en 1879.

REY, Alain (dir.) (1985): **Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, 9 vol., 2^e éd.

ROCAUT, J., G. C. (dir.) (1968): **Dictionnaire encyclopédique Quillet**, (1^{ère} et 2^e éd. en 1934 et 1965), 8 vol.

ANNEXE

Ce qu'en disent les dictionnaires

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751, dite «encyclopédie de DIDEROT» MADAGASCAR [...]. Les premiers l'appellent l'île de Saint-Laurent, parce qu'ils la découvrirent le jour de la fête de ce saint en 1492. Les autres nations l'ont nommée «Madagascar», nom peu différent de celui des naturels du pays, qui l'appellent «Madécasse».

Grand Dictionnaire Universel du XIX^e s., (1865): P. LAROUSSE: MADÉCASSE adj. (ma-dé-ka-se). Géogr. Qui est de Madagascar: «*La population madécasse*» // Qui appartient à Madagascar ou à ses habitants: «*Histoire madécasse. Littérature madécasse*» – On dit aussi MALGACHE, MADÉGASCARIEN et MADÉGASCAROIS. Substantiv. Habitant de Madagascar: «*Les MADÉCASSES parlent une langue particulière qui se rapproche du malais*» (Eyriès). s.m. Langue des habitants de Madagascar: «*Le MADÉCASSE*». «*Il prit seulement ses trois élèves avec lui, afin que quelque professeur de MADÉCASSE à la bibliothèque royale ne les lui enlevât pas pendant l'absence*». (L. Gozlan)

Dictionnaire de la langue française (1863): É. LITTRÉ: MADÉCASSE, MALGACHE, MADAGASCAR inexistants.

Grand Robert de la langue française, A. REY, éd. (1985): MADÉCASSE [madekas] adj. et n. – 1787, adj; Encyclopédie, 1765, nom de Madagascar; mot indigène; var.: malagasy. Vx. De Madagascar. ---> Malgache. «*Les chansons madécasses de Parny, mises en musique par Ravel.*»

Dictionnaire encyclopédique Quillet, C. ROCAUT (dir.): (1968): MADÉCASSE, n. Habitant de Madagascar. Adj. de Madagascar. «*La faune madécasse*».

MALGACHE, adj. De Madagascar. «*Les mœurs malgaches*»: On dit aussi «*madécasse*» = n. les Malgaches, habitants de Madagascar = n. m. le malgache, la langue du pays.

Trésor de la Langue française, B. QUEMADA (dir.) 1980:
MADÉCASSE, inexistant

MALGACHE, Rem. Madécasse, -gasse, adj. et subst., syn. de MALGACHE, vieilli. «les Madegasses pensent que pour obtenir le pardon de leurs fautes, il suffit de tremper une pièce d'or dans un vase rempli d'eau, et d'avalier ensuite l'eau.» (Dupuis, Orig. cultes, 1796, p. 557). «Une chaleur madécasse, des marches à midi et le coucher sur la dure ou la paille détestable des étables m'ont claqué». (Valéry, corresp., 1895, p. 247)

Article «Le grand dictionnaire de Madagascar publié par F. Ranaivo et J. Valette», **Bulletin de Madagascar**, N° 235, décembre 1965, p. 987.

«MADÉCASSE, MALGACHE, Madagascarois, les habitants de Madagascar [...] (le nom Madécasse) est celui même de l'isle, selon Flacourt, qui témoigne que de son temps les gens du Sud la nommaient *Madécasse*; (le nom Malgache) en dérive par le changement de D en L; (le nom Madagascarois) est formé sur le nom moderne et peu usité».

MALACASSE, nom de l'insulaire de Madagascar dans le pays. Cit. de Froberville, «Le grand dictionnaire de Madagascar publié par F. Ranaivo et J. Valette», **Bulletin de Madagascar**, N° 237 décembre 1966, p. 107.

MALAL AÇA nom madécasse de l'île de Madagascar = Madagascar < malac + asa = vite à l'ouvrage, cit. de Froberville, article «Le grand dictionnaire de Madagascar publié par F. Ranaivo et J. Valette», **Bulletin de Madagascar**, N° 237 décembre 1966, p. 107.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 28, 2002: 27-43

**LE FRANÇAIS AU MAROC.
NORMES ET IDENTITÉS**

Fouzia BENZAKOUR
Professeur de l'enseignement supérieur
Université Mohammed V-Agdal
Rabat, Maroc

L'objectif de cet article est d'apporter quelques éléments de réponse aux problèmes épineux que soulèvent le français de référence, les normes endogènes et les identités dans les pays francophones où le français est langue maternelle ou langue seconde, mais en situation de contact. Notre réflexion prend pour point de départ l'expérience marocaine en matière de gestion des normes appliquées aux variétés d'arabe en usage dans la société marocaine pour atteindre ensuite, par extrapolation, les variétés topolectales du français dans les zones francophones extra-hexagonales.

Langues et linguistique, n° 28, 2002

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

LE FRANÇAIS AU MAROC. NORMES ET IDENTITÉS

Fouzia BENZAKOUR

Introduction

On se propose dans cet article d'examiner brièvement la situation et l'expérience marocaines en matière de langues sacralisées, de langues identitaires et de normes dans l'espoir de faire avancer quelque peu la réflexion sur ces thèmes que la mondialisation a remis au-devant de la scène.

On commencera, dans un premier temps, par brosser un rapide tableau de la situation linguistique marocaine pour s'attarder un peu plus, dans un second temps, sur les problèmes d'identité et de normes.

1. Présentation de la situation linguistique marocaine

La situation linguistique marocaine est l'une des plus complexes mais aussi des plus originales du monde arabe: présence de plusieurs langues qui font du paysage linguistique marocain un exemple type de langues en contact, situation qui résulte de l'histoire caractérisée par la domination de peuples aussi nombreux que divers: Phéniciens, Romains, Vandales, Arabes, Portugais, Espagnols et Français. Mais si plusieurs d'entre eux n'ont pas laissé de traces véritablement importantes dans le comportement linguistique de la population, les Arabes au VIII^e siècle, les Espagnols et les Français plus récemment ont marqué et continuent encore de marquer le paysage linguistique du pays.

Aujourd'hui, plusieurs langues et plusieurs variétés de langues constituent le marché linguistique: l'arabe avec toutes ses variétés classique et dialectales, le berbère ou *amazighe* (langue des populations les plus anciennement identifiées en Afrique du Nord)

avec ses trois dialectes, le *tarifite*, le *tachelhite* et le *tamzighte*, le français et dans une moindre mesure l'espagnol, tous deux langues conquérantes, implantées par les protectorats, et enfin l'anglais, langue de la mondialisation de plus en plus prisée. Cette coexistence est-elle pacifique ou au contraire génère-t-elle une «guerre des langues» pour reprendre une expression de Calvet (1987)?

2. Les langues sacralisées au Maroc

Il semble pertinent d'examiner, même rapidement, les langues sacralisées au Maroc dans la mesure où un tel examen peut jeter quelque éclairage sur le problème épineux de la norme ou des normes. On peut parler, certes à des niveaux différents, de deux langues sacralisées au Maroc, l'arabe classique et le français élitaire ou français des nativés.

2.1 L'arabe

L'arabe dit classique présente la caractéristique d'être associé à une religion, l'Islam, car c'est en arabe que fut révélé le Coran. Deux faits et des conséquences importantes en découlent:

- (i) don du Coran, l'arabe classique (abrége en AC) est sacralisé et acquiert de ce fait le statut de langue de prestige ou variété haute;
- (ii) le Coran lui sert de référence pour fixer sa norme. L'AC, confondu avec l'arabe coranique, devient de ce fait la langue de l'unité religieuse qui perpétue la tradition et la langue de la culture arabo-musulmane. Variété essentiellement écrite, l'AC n'est la langue maternelle d'aucune communauté et il est employé dans les situations formelles à caractère religieux ou politique. N'ayant pu être altéré puisque sacralisé, l'AC s'est fermé à toute évolution et s'est figé et momifié;
- (iii) en conséquence, l'AC ne répond pas aux besoins du monde moderne. Le protectorat français s'est servi de cet aspect sacralisé de l'arabe pour le cantonner dans les fonctions culturelles traditionnelles. Son pouvoir d'exprimer la culture savante moderne est minoré. C'est peut-être là un des

paramètres importants qui a contribué à maintenir le français dans le paysage linguistique marocain: le français a toujours été perçu comme la langue de la modernité, même s'il est dénoncé par les élites arabisantes comme source d'assimilation et de dissolution dans la culture étrangère, et en dépit du développement des variétés d'arabe dites arabe moderne, très ouvertes précisément aux exigences du monde moderne.

La conclusion est claire: sacraliser une langue, c'est la figer et en fait la desservir et favoriser en même temps l'émergence de variétés plus vivantes et plus fonctionnelles. À côté de l'AC sont apparues des variétés d'arabe allant de la plus haute, l'arabe dit standard respectueux de la norme, mais plus ouvert à l'évolution, aux variétés les plus basses, très proches de l'arabe dialectal, pour concurrencer le français dans son rôle de langue de la modernité. Mais les résistances persistent; l'arabe a du mal à se départir de son rôle de langue de la tradition arabo-musulmane. Les élites très francisées voire nativées, qui détiennent le pouvoir politico-économique et donc le destin du pays, tout en prônant une politique d'arabisation, développent des attitudes linguistiques individualistes (désaffection à l'égard de l'école publique arabisée, par exemple, au profit d'institutions françaises).

Un point positif mais spécifique à l'arabe cependant: l'AC est la langue de référence qui fonctionne comme langue étalon par rapport à laquelle se mesurent les écarts. Chaque pays arabe a ses variétés modernes et dialectales propres et dispose de sa norme endogène; il n'y a donc pas un centre tout puissant et des périphéries. Tout pays arabe est en lui-même un centre qui doit rayonner par la qualité de ses productions artistiques et littéraires.

2.2 Autre langue sacralisée, le français élitare

Langue imposée, le français au Maroc a dû s'adapter pour continuer à exister et à se développer dans la société. Il est vécu, reçu et transmis sous forme de variétés allant du rudimentaire à l'élitare.

Le français nativé de l'élite urbaine est un français du bon usage et du bel usage, un modèle littéraire élevé, inaccessible, qui rappelle étrangement la situation de l'AC, et il est détenu là aussi par les élites arabisantes. Il s'agit dans les deux cas de langues exilées, à usage liturgique systématisé, d'une sorte d'essence de la langue représentée dans la seule langue littéraire diffusée par l'institution scolaire et à travers l'étude des classiques. Cette représentation idéaliste du français élitaire, héritée du colonialisme et qui s'acharne à préserver dans son intégrité une langue qui procure à l'élite pouvoir et privilèges, allant jusqu'à gommer les faits d'évolution que connaît toute langue dans son milieu naturel, se traduit, comme pour l'AC d'ailleurs, par une quasi auto-destruction. Langue de l'institution scolaire (garante de la norme académique exogène), le français élitaire, qui se trouve de ce fait fermé à toute performance effective, renvoie l'image d'un milieu étranger, celui d'un centre tout puissant, très éloigné des préoccupations du public francophone marocain; la reproduction d'un tel modèle trahit un certain mépris de l'élite francisée pour ses propres valeurs par une assimilation aveugle, assimilation qui conduit au refus catégorique de s'approprier la langue française, maintenue strictement dans son rôle de pure langue étrangère (voir pour plus de détails, Benzakour 2001). Ce français de France si bien maîtrisé est devenu quasiment une langue nativée.

Les conséquences sont faciles à deviner: le système scolaire est étouffé par le dogmatisme et l'imposition de normes étrangères, qui annihilent tout effort créateur et novateur: au lieu de répondre aux attentes des apprenants en leur faisant acquérir les compétences langagières et communicatives, l'enseignement du français n'engendre en fait qu'insécurité linguistique, découragement et démotivation; ce qui se traduit par une désaffection de plus en plus importante à l'égard de l'école. Que deviennent alors les langues identitaires face à ces variétés sacralisées?

3. Les langues identitaires. L'exemple du berbère ou amazighe

Le berbère ou amazighe est une des composantes principales de la situation linguistique du Maroc. Mais face à une politique d'arabisation soucieuse de rétablir l'identité et l'unité

nationales – ébranlées par le protectorat français – et qui semble les ignorer, les Berbères, d’abord les intellectuels puis le reste de la population, vont déployer une résistance de plus en plus grande en revendiquant sans cesse la reconnaissance officielle de leur langue et de leur culture.

Actuellement, le berbère n’est pas officiellement reconnu par la constitution. Langue maternelle des populations berbères, il a un statut de marqueur linguistique de l’appartenance à la communauté berbère et sert de vecteur et de support de l’identité culturelle. Dans les communautés rurales berbères, il constitue une valeur centrale et dans les communautés urbaines, il est une valeur refuge. Restreint aux domaines familial et grégaire ainsi qu’à la communication informelle, il est victime d’une minoration linguistique: il est la langue la moins prestigieuse, y compris aux yeux de nombre de locuteurs natifs, car il est confiné à la communication tribale et inter-groupe; il exprime la solidarité du groupe ou la loyauté envers celui-ci, surtout dans les centres urbains hétérogènes (voir pour plus de détails, Benzakour et coll. 2000; Boukous 1995). Il semble donc difficile de dépassionner une langue identitaire. D’ailleurs, à partir de 1970, sous la pression de la politique d’arabisation, les militants berbérophones revendiquent leur droit de voir préservées et revalorisées la culture et la langue berbères. Depuis, le berbère a gagné quelque droit de cité. Il émerge progressivement dans le champ culturel et médiatique.

4. Les langues adaptées. Le français mésolectal

Cette variété est le fait d’une bonne partie de la population marocaine francophone qui a une assez bonne maîtrise de la langue française (journalistes, diplômés scientifiques ou bilingues de l’université marocaine, écrivains, etc.). Il s’agit d’un français en contact linguistique qui s’est adapté à son nouveau milieu socioculturel en prenant quelque liberté avec la norme exogène. Il n’est plus perçu comme une langue étrangère, fût-elle privilégiée, mais comme une langue que l’on s’est appropriée, que l’on a décousue pour la recoudre à la dimension marocaine, un français qui a cessé, aux dires de ses usagers, «d’être trop français». Langue remodelée selon les exigences du paysage socioculturel local, ce français «apprivoisé» se caractérise par des accents

particuliers, une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard, par exemple par un emploi particulier des prépositions spatiales, comme l'usage quasi exclusif de la préposition *à* dans des expressions locatives à valeur de contenant, telles que *aller à la médina, entrer à la ville, se promener au boulevard*, etc. Mais c'est au niveau du lexique que la spécificité de cet idiome se manifeste le plus clairement et s'affirme le plus nettement (voir Benzakour et coll. 2000). Contraint de dénommer des univers référentiels naturels et socioculturels si différents de celui de l'Hexagone, cette variété est régulièrement enrichie de néologismes de tous ordres qui lui donnent une véritable couleur locale. Elle est particulièrement prisée par la presse et les médias, et c'est la langue d'écriture des écrivains marocains et maghrébins d'expression française. C'est assurément l'idiome le plus répandu, le plus vivant et le plus typique des variétés de français en usage au Maroc et au Maghreb. Il est truffé d'emprunts aux langues locales qui étoffent son lexique de la religion et de la culture arabo-musulmane, mais aussi de créations métissées ou de néologismes de forme qui résultent d'une exploitation des potentialités qu'offre la langue française. À titre indicatif, ces quelques particularismes:

(1) Emprunts

Les emprunts ou formes qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté peuvent provenir de plusieurs langues sources:

- emprunts à l'arabe: *aid el adha* «fête musulmane commémorant le sacrifice d'Abraham», *charia* «loi musulmane», *cheikhates* «artistes à la fois chanteuses et danseuses», *couscous médifoune* ou *enterré* «couscous servi avec du poulet ou des morceaux de viande enfouis sous la semoule, arrosé de bouillon, garni d'amandes grillées et pilées et de cannelle», *médina* «partie vieille d'une ville», *serwal* «pantalonn traditionnel ample et bouffant»;
- emprunts au berbère: *arganier* «arbre à fruit oléagineux qui pousse exclusivement dans le sud du Maroc»;
- emprunts à l'espagnol: *patéra* «barque à fond plat», etc.

(2) Créations métissées

Les créations métissées sont des formations nouvelles créées selon les règles de dérivation du français mais à partir d'une base d'origine arabe: *béniouiouisme* «attitude consistant à toujours approuver une autorité établie», *ramadanesque*, *ramadanien*, «relatif au ramadan, mois de jeûne musulman», *safar chèque* «chèque de voyage», *trabendiste* «personne qui s'adonne à la contrebande», etc.

(3) Néologismes de forme ou de sens

Les néologismes de formes ou créations nouvelles obtenues par dérivation ou composition sont très nombreux: *café cassé* «café mélangé à une très petite quantité de lait», *faiseur de queue* «personne qui fait la queue devant une ambassade, une station de taxis au bénéfice d'une autre moyennant rétribution», *gazelle* «jolie jeune touriste européenne», *il sèche*, formé sur le modèle de «il pleut» pour qualifier une situation de sécheresse devenue endémique, *migrateur* «travailleur marocain à l'étranger qui retourne chaque année passer ses vacances au Maroc», *nomade* «marchand à la sauvette», etc.

Mais comment cette variété, qui se signale par tant d'écarts, est-elle reçue par l'institution et la société? Ceci nous amène tout naturellement à mettre au premier rang le problème délicat des normes et de l'identité.

5. Normes et identités

On commencera par ce constat d'évidence: le français tel qu'il est pratiqué au Maghreb, en Afrique et plus généralement dans les aires situées en dehors de l'Hexagone ne s'identifie pas strictement à celui qu'utilisent les Français. Trois sources différentes seraient à l'origine de ce processus de différenciation:

- (i) le français hors de France est au contact d'autres langues qui y impriment leurs marques sous forme essentiellement d'interférences phoniques, lexicales, morphosyntaxiques, etc.
- (ii) les besoins langagiers des usagers sont modulés selon leur environnement naturel, social et culturel, et chaque

communauté va à l'évidence se doter des moyens linguistiques qui lui permettent d'exprimer ses *realias*.

- (iii) la créativité linguistique, liée à la dynamique des langues, pousse à exploiter les potentialités qu'elles offrent et donc à favoriser l'émergence de néologismes.

Mais avant d'en venir au problème de la norme, on voudrait souligner un point qui semble essentiel: la notion de diversité appliquée au concept de variétés de langue ne signifie pas pour autant coexistence pacifique et encore moins égalitaire des différentes pratiques. Une hiérarchie implicite ou explicite s'opère nécessairement entre les diverses variétés. Qu'en est-il, sous cet angle, du français au Maroc?

Au Maroc, comme dans l'ensemble du Maghreb, le français se transmet, s'acquiert, s'écrit, se dit, se vit et se transforme essentiellement sous forme de variétés. Mais y a-t-il pour autant plusieurs modèles ou, plus précisément, plusieurs normes reconnues, comme c'est le cas pour l'arabe, où chaque pays dispose de sa variété standard et de sa norme endogène? Et qu'en est-il des autres aires francophones où le français est langue maternelle et non plus langue seconde?

Pour trouver des éléments de réponse, deux voies semblent possibles: (1) du côté de l'officialité, représentée dans les institutions académiques, l'école, les ouvrages de référence, et (2) du côté des usagers, l'examen de la norme dans les représentations explicites des individus et dans leurs pratiques sociales.

5.1 La voie institutionnelle. Le cas du Maroc.

Au Maroc, les pédagogues comme les nostalgiques du «bel usage», attachés exclusivement à la langue littéraire classique et les puristes pour qui la seule norme est celle du français de France, confondue d'ailleurs avec le français du bon usage, adoptent tout naturellement une attitude normative négative. Ils refusent de reconnaître à la langue française projetée en terre étrangère où elle s'est profondément enracinée toute dynamique pourtant nécessaire à son développement, voire à sa survie sur un

marché linguistique et culturel pluriel bien fourni. Ils n'hésitent pas à exprimer, par la voix de l'institution académique, leur méfiance voire leur mépris à l'égard de cette variété de français «infestée d'emprunts qui s'étale dans la presse et la littérature». Ce francarabe est perçu par ce groupe comme un sous-produit constitué de bâtards linguistiques qu'il conviendrait de bannir avant qu'il ne vienne à concurrencer le français de France, seule langue reconnue et «glorifiée». Cette attitude très conservatrice a abouti à l'isolat linguistique et à l'accentuation du décalage ou de la fracture entre deux groupes sociaux, l'élite et la masse, et entre deux usages de la langue, le français académique et le français dans sa pratique réelle (voir pour plus de détails Benzakour 2001).

Les manuels scolaires sont le porte-voix de cette élite. Ils reproduisent la norme phonétique, grammaticale et lexicale en vigueur dans les guides de prononciation, les traités de grammaire ou les dictionnaires de langue, c'est-à-dire celle du français parisien de la bonne société, fermé aux français régionaux et périphériques. Certes, bien des particularismes marocains et maghrébins ont été introduits récemment dans certains dictionnaires de langue (Le Larousse, Le Petit Robert, etc.) et sont ainsi vus acquérir une certaine légitimité. Tel est par exemple le cas de *arganier* «arbre à fruits oléagineux poussant exclusivement dans le sud du Maroc», *bendir* «tambourin rond en peau de chevreau ou de mouton», *djellaba* «robe longue traditionnelle à manches et capuchon portée par les hommes et les femmes généralement comme tenue de sortie», *douar* «groupement d'habitations rurales», *médina* «vienne ville arabe», etc. Signalons toutefois que la plupart sont marqués comme maghrébanismes et ne sont pas censés appartenir au français général ou international. Pour en revenir aux manuels scolaires qui, étant conformes à la norme centrale, ne font place aux particularismes que si ceux-ci sont attestés dans les dictionnaires ou qu'ils expriment des *realias* sans équivalent ou intraduisibles, comme *wilaya*, par exemple, qui signifie «division territoriale et administrative, placée sous l'autorité d'une sorte de super-préfet».

Deux faits méritent d'être ici soulignés:

- (1) l'école baigne souvent dans la confusion entre ce qui se passe à l'oral et ce qui se passe à l'écrit, ou plutôt l'oral transmis se réduit à de l'écrit oralisé;
- (2) les enseignants rejettent tout écart au nom de la norme exogène. Que de fois avons-nous entendu la fameuse phrase «ce n'est pas français, ça ne se dit pas en France» (Moreau 2000: 142). Le problème se complique davantage quand on aborde la norme phonétique. L'école propose un modèle de prononciation français. Mais ce n'est pratiquement celui d'aucun enseignant marocain. Beaucoup d'instituteurs et de professeurs marocains ont en effet été formés à la hâte et à l'école marocaine, et ils n'ont jamais séjourné en France. Ils transmettent de ce fait une norme de prononciation locale, la leur, présentée comme un modèle exogène. Pire encore, il leur arrive de sanctionner les écrits de leurs élèves en qualifiant leur production de *charabia*, oubliant même que le mot signifie à l'origine *arabia*, qui veut dire «arabe», et qu'il est passé en français via l'espagnol *gharabia*. Traiter de *charabia* un particularisme emprunté à l'arabe frise quelque peu le ridicule dans la bouche d'enseignants marocains bilingues et montre les limites du dogmatisme aveugle.

En somme, l'institution semble ne reconnaître qu'une seule variété comme étant la langue française, le français hexagonal ou français de référence, dit aussi français général ou français international, et elle écarte toute autre variété, même si une certaine légitimation des usages extra-hexagonaux commence à s'affirmer, notamment dans les dictionnaires. Pourtant, la reconnaissance de plusieurs variétés standards endogènes, révélatrices d'identités distinctes, ne pourrait que contribuer à faire rayonner davantage le français dans les centres aussi bien que dans les périphéries.

5.2 La norme du côté des usagers

5.2.1 La norme dans les discours épilinguistiques

Au Maroc et au Maghreb comme dans les autres aires françaises ou francophones extra-hexagonales, l'écoute des

discours sur la langue et sur les variétés de la langue française révèle une véritable contradiction entre ce qui est clairement affiché, le désir de se détacher du modèle importé et d'ouvrir la vanne aux particularismes savoureux et colorés, et ce qui rejaillit dans tout propos sur la langue, à savoir «qu'il n'est de bon français que de France», entretenant ainsi l'illusion d'une variété élevée inaccessible.

Cette incohérence se manifeste clairement dans l'attitude hostile à toute initiative qui consacre une distance par rapport à la norme française (refus par exemple d'un dictionnaire à l'usage de l'Afrique, parce qu'il est perçu comme un sous-produit), et en même temps par le rejet de cette variété haute, normée, lorsqu'elle est pratiquée par un membre du groupe accusé de renier ses racines, de «faire le Français». En somme, en même temps qu'elle propose un modèle linguistique aux individus, la communauté leur demande de ne pas l'adopter. Elle admet volontiers que le bon français est celui des Français, mais il ne faut pas parler comme les Français. Où se situe la vérité? N'y a-t-il pas une autre vérité que celle du discours explicite? (cf. Moreau 2000).

5.2.2 La norme dans les pratiques sociales

S'agissant de leur propre groupe, quelle norme linguistique, non pas abstraite mais en prise sur l'environnement social, les gens valorisent-ils? En l'absence d'enquêtes étendues et approfondies, on ne peut avancer ici que quelques éléments de réponse intuitifs et approximatifs sur deux points:

- (1) le français standard est associé au pouvoir, au prestige, à l'intelligence et à l'éducation, alors que les autres variétés sont perçues comme plus vivantes et plus populaires, mais moins prestigieuses;
- (2) les variétés produites par les élites socioculturelles fonctionnent, du moins dans les zones où le français est langue maternelle, comme des standards locaux, comme des modèles de langue, des normes endogènes. Elles ont l'avantage de préserver le marquage identitaire même si elles ne bénéficient que d'une légitimité limitée dans le discours

institutionnel ou qu'elles sont encore en quête de légitimation.

Conclusion

Il est difficile de conclure sur un problème aussi épineux que passionnant et passionné. Trois considérations centrées autour des normes et de l'identité peuvent toutefois être avancées en guise de conclusion:

- (1) coexistence pacifique illusoire tant que certaines langues, pourtant identitaires, sont minorées et que d'autres, qui viennent parfois d'ailleurs, sont valorisées. Une seule solution possible: reconnaître et revaloriser les langues identitaires, car à travers elles, c'est la reconnaissance de tout un peuple qui s'opère;
- (2) suggestions pour le français à partir de l'expérience de l'arabe: dans les communautés où le français est langue maternelle, l'usage promu au statut de standard pourrait être celui du groupe situé au haut de la hiérarchie socioculturelle; les décideurs en matière de politique linguistique devraient peut-être, comme dans le cas de l'arabe, s'engager sur la voie d'une légitimation explicite des standards locaux et, parallèlement, procéder à un travail de sensibilisation qui devra montrer que la reconnaissance d'une norme locale ne signifie pas pour autant la légitimation de tous les particularismes y compris le français de la rue et des moins scolarisés, car il y a risque en ce cas d'«une irruption massive de traits populaires déclassants» (Moreau 2000: 147) qui risquent de déclencher des réticences et de mener à l'échec.

On pourrait penser que la légitimation de plusieurs normes pourrait conduire à la diversité; en fait la diversité est déjà là et elle n'empêche pas, semble-t-il, les personnes appelées à se rencontrer de communiquer efficacement; en tout cas, pour l'arabe, la question de l'intercompréhension entre personnes parlant différentes variétés de langue ne se pose pas vraiment, elle est en fait assurée pour tous ceux qui ont été scolarisés et ont intériorisé la norme endogène.

Les enjeux liés à la redéfinition des normes endogènes sont importants; il s'agit entre autres du confort psychologique des usagers dont l'insécurité serait réduite vu qu'on situerait leur norme dans leur communauté, mais aussi du respect et de la valorisation de leur identité.

La légitimation explicite des variétés qui ont acquis le statut de standards dans les différentes communautés francophones ne peut que contribuer, comme dans le cas de l'arabe, «à faire en sorte que le français soit désormais perçu comme faisant vraiment partie du patrimoine des francophones, de tous les francophones» (Moreau 2000: 148).

Et ceux dont le français est la langue seconde pourraient s'enrichir et s'ouvrir davantage aux cultures francophones en se référant à plusieurs centres, non plus à un seul, et, parallèlement, se faire connaître et être reconnus par tous les centres francophones; tout le monde finalement y gagnerait en qualité et en diversité;

- (3) le problème de vivre et d'écrire dans la langue de l'autre: au Maroc et au Maghreb, l'ouverture sur les langues étrangères et, en particulier, sur le français est perçue de manière «duelle soit comme un enrichissement personnel et communautaire soit comme une aliénation» (Boukous 2000: 23). Les écrivains maghrébins ont très tôt été confrontés à «cette vision duelle», même si beaucoup ont dépassé le mal identitaire pour être et écrire en deux ou plusieurs langues et assumer le métissage, la pluralité culturelle et identitaire.

Pour terminer, écoutons leurs témoignages: si l'Algérien Kateb Yacine, en 1981, dans son roman *Le polygone étoilé*, dit en ces termes «la souffrance du sevrage de sa langue maternelle» (Boukous 2000: 23): «Jamais je n'ai cessé, même au jour de succès près de l'institutrice, de ressentir au fond de moi cette seconde rupture du lien ombilical, cet exil intérieur qui ne rapprochait plus l'écolier de sa mère que pour les arracher, chaque fois un peu plus, au murmure du sang, aux frémissements réprobateurs d'une langue bannie secrètement, d'un même accord,

aussitôt brisé que conclu. Ainsi avais-je perdu tôt à la fois ma mère et son langage, les seuls trésors inaliénables – et pourtant aliénés» (Yacine 1981: 82). La plupart des écrivains marocains et maghrébins ne ressentent plus actuellement la fracture identitaire, Khatibi dans *Amour bilingue* (1979), ou encore Ben Jelloun (1985, 1987) et Laâbi (1989) considèrent qu'ils se sont appropriés la langue française en la travaillant de l'intérieur et qu'elle est devenue leur.

Cette phrase de Ben Jelloun dans *La Réclusion solitaire* n'en est-elle pas la meilleure preuve: «*j'ai du miel au fond des yeux, j'ai de l'huile d'argan dans mes phrases*» (1976: 71).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEN JELLOUN, T. (1976): **La réclusion solitaire**, Paris, Denoël.

----- (1985): **L'enfant de sable**, Points, éditions du Seuil.

----- (1987): **La nuit sacrée**, Points, éditions du Seuil.

BENZAKOUR, F. (2001): «Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical», **Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain, Actes du Colloque International organisé par le groupe de recherche Valibel (Louvain-La-Neuve, 3-5 novembre 1999, «Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept»).**

BENZAKOUR, F., D. GAADI et A. QUEFFÉLEC, eds. (2000): **Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues**, Bruxelles, Duculot - AUPELF-UREF, 358 p.

BOUKOUS, A., éd. (1995): **Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques**, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat, 239 p.

----- (2000): «Les Marocains et la langue française», **Actualité scientifique, AUPELF-UREF. La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macro-sociolinguistique, deuxièmes Journées du réseau de l'AUF. Sociolinguistique et dynamique des langues, (Rabat 25-28 septembre 1998)**, pp. 13-30.

CALVET, L.-J., éd. (1987): **La guerre des langues et les politiques linguistiques**, Paris, Payot.

KHATIBI, A. (1979): **Amour bilingue**, Saint-Clément-La-Rivière, Fata Morgana.

LAABI, A. (1989): **Les rides du lion**, Paris, Messidor.

Lexis. Larousse de la langue française (1979): sous la direction de Jean Dubois, Paris, Librairie Larousse; **Lexis, Dictionnaire de la langue française**, 1992.

MOREAU, M.-L. (2000): «La pluralité des normes dans la francophonie», **Actualité scientifique, AUPELF-UREF. La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macro-sociolinguistique, deuxièmes Journées du réseau de l'AUF. Sociolinguistique et dynamique des langues, (Rabat 25-28 septembre 1998)**, pp. 137-151.

Petit Robert (le) (1981): **Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, Paris, Dictionnaire Le Robert.

YACINE, K. (1981): **Le polygone étoilé**, Paris, éditions du Seuil.

***Langues et linguistique*, n° 28, 2002**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 28, 2002: 45-70

**CONCEPTUALISATION ET EXPRESSION DU TEMPS EN
FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ET EN FRANÇAIS DE FRANCE**

Natalia DANKOVA
stagiaire (postdoctorat)
Université de Paris-VIII
et Université Laval

L'objectif de cet article est de décrire le comportement langagier de locuteurs québécois et de locuteurs français dans des récits oraux en langue maternelle. L'analyse porte essentiellement sur la morphologie verbale, les types de verbes utilisés et les expressions adverbiales de temps. Nos résultats montrent que les possibilités offertes par la langue sont exploitées différemment par les informateurs des deux groupes, ce qui permet d'affirmer qu'il existe des différences dans la conceptualisation du temps en contextes propres au français québécois et au français de France.

CONCEPTUALISATION ET EXPRESSION DU TEMPS EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ET EN FRANÇAIS DE FRANCE

Natalia DANKOVA

0. Introduction

Cet article présente quelques résultats d'une recherche¹ qui porte sur l'expression de la temporalité dans un texte narratif en français langue maternelle (LM). Des récits oraux produits par des locuteurs québécois et des locuteurs français ont servi de support. Nos recherches antérieures ont révélé des différences frappantes entre des locuteurs français et des francophones québécois lorsqu'il s'agit de produire un discours en langue seconde (Dankova 1997). Cela nous amène à réfléchir sur les possibilités de conceptualiser et d'exprimer le temps différemment, ce qui veut dire que les ressources de la langue française sont exploitées de manière différente par les Québécois et par les Français.

1. Cadre théorique et travaux antérieurs sur la temporalité

Cette étude va au-delà des différences apparentes d'ordre lexical ou syntaxique, qui ont été largement analysées et décrites, et ne traite pas des écarts par rapport à la norme, mais s'intéresse aux particularités que présente l'expression du temps dans chacune des variétés de langue.

La conceptualisation du temps en langue maternelle et en langue seconde a été étudiée principalement par des chercheurs dans le domaine de l'acquisition. La présente étude utilise une approche psycholinguistique (cf. Levelt 1989 et Slobin 1991). Le modèle de production langagière de Levelt distingue la conceptualisation du message de sa formulation linguistique (et de

1. Cette recherche a été subventionnée par une bourse d'excellence de l'Agence de la Francophonie.

son articulation, bien que cet aspect ne soit pas directement pertinent ici). Les catégories grammaticales d'une langue orientent l'attention du locuteur lors de la production, notamment en ce qui concerne *la sélection de l'information à transmettre et son organisation dans un discours*. Par exemple, comme le français comporte une catégorie grammaticale du temps, le marquage temporel est donc obligatoire. L'organisation des moyens disponibles, tels que la morphologie verbale (temps, aspects, Aktionsart), les expressions adverbiales de temps et la structuration discursive diffère d'une langue à l'autre. Carroll et von Stutterheim (1997: 99) ont démontré que:

en allemand les relations temporelles sont exprimées explicitement par des adverbes temporels anaphoriques qui divisent le temps en sous-espaces. La structure temporelle abstraite qui en résulte sert de cadre dans lequel les événements sont insérés. En anglais, les informations temporelles sont en grande part laissées implicites et doivent être inférées à partir des caractéristiques aspectuelles inhérentes aux événements mentionnés, notamment à partir de la distinction entre situation bornée et non bornée². La borne de droite constitue un repère à partir duquel les situations suivantes sont décalées temporellement.

Les choix préférentiels des locuteurs de différentes langues sont observables non seulement en LM, mais aussi en langue seconde (L2). Des études sur l'utilisation des adverbes temporels (Danková 1998b) ont démontré que les italophones en LM et en L2 s'occupent davantage de la localisation des événements sur l'axe temporel; que les russophones décrivent des relations temporelles entre des événements, en particulier la nature de la transition d'un événement à l'autre, à l'aide d'expressions

-
2. On distingue la borne initiale et la borne finale d'un événement. Le marquage d'une borne s'effectue grâce à la morphologie verbale (*j'ai travaillé*), lexicalement (*je commence à travailler*), ou par la présence d'un autre événement: dans *je bois mon café et on y va*, *je bois* est délimité temporellement ou borné, par ce qui suit (*on y va*), bien qu'aucune marque ne soit employée. C'est la borne finale qui permet de signaler la transition d'un événement à un autre.

adverbiales telles que *soudain, tout à coup*; ou des contrastes d'ordre aspectuel en utilisant des adverbes comme *presque, déjà*, et qu'ils laissent implicite la localisation temporelle proprement dite, alors que les Français se situent entre ces deux tendances. En comparant des récits de film produits par des anglophones et des francophones de France, Lambert fait remarquer que « parmi les moyens lexicalisés, les adverbes les plus fréquents en anglais renvoient à la successivité (71%) », alors que « l'expression de la simultanéité est plus rare en anglais qu'en français (*à ce moment-là, au même moment*) où elle représente 52% des marques lexicales » (1997: 157). Il constate également que, si les francophones utilisent exclusivement le présent dans la structure principale du récit, les anglophones optent pour le prétérit dans 26% des énoncés.

L'emploi de marques aspecto-temporelles dans des récits produits par des adultes et des enfants monolingues de trois langues maternelles, le français, l'anglais et l'allemand, a été analysé par Hickmann et Roland (1992 et 1994). Ces travaux ont pour objectif l'évaluation de l'impact de la sémantique des verbes et de l'organisation discursive sur l'acquisition des distinctions temporelles et aspectuelles. Deux séries d'images sans texte, dont *l'Histoire du chat* (Hickmann, 1982), ont servi de support. Les résultats peuvent être résumés en trois points. D'abord, l'emploi du passé et du non-passé varie d'une langue à l'autre. Chez les enfants francophones et germanophones, les inflexions du non passé prédominent, tandis que les enfants anglophones privilégient le passé. Deuxièmement, il existe une relation entre les emplois du passé perfectif et les verbes à caractère borné, c'est-à-dire ayant une borne finale, comme *tomber, casser*. Dans les trois langues, les inflexions perfectives du passé sont plus fréquemment employées avec des verbes bornés. Et troisièmement, les passages du non-passé au passé perfectif, – par exemple, le passage du présent au passé composé en français – chez les enfants marquent des types particuliers de relations entre les énoncés du discours. Quant aux passages du passé au non-passé, qui sont rares, leurs fonctions varient selon les langues: « en anglais, ils servent à établir le cadre spatio-temporel et/ou à introduire des personnages du récit, alors qu'en français et en allemand, ils servent plutôt à placer à l'avant-plan les événements majeurs du récit » (Hickmann et Roland 1992: 23).

La conclusion que l'on peut tirer des études évoquées est la suivante: premièrement, l'existence de moyens similaires dans deux langues ne garantit en aucun cas des similitudes dans l'usage de ces moyens et, deuxièmement, chaque langue a une façon particulière d'exprimer le temps à travers une configuration de tous les moyens disponibles.

Nous avons adopté pour cette étude la théorie de W. Klein (1994) qui fournit un cadre d'analyse du temps et de l'aspect qui se base non sur la forme mais sur la *fonction* des moyens d'expression de la temporalité en contexte. Dans un énoncé tel que *Hier à six heures, Paul est parti pour Paris*, on peut distinguer deux intervalles temporels. Le premier, appelé *temps de la situation* (T-Sit), est le temps nécessaire à Paul pour partir pour Paris, c'est la durée de la situation elle-même <partir pour Paris>. Le second intervalle concerne le temps pour lequel l'assertion est faite dans l'énoncé: *hier, à six heures*. On appelle cet intervalle *temps de l'assertion* (T-Ass). Ainsi le temps est une relation abstraite entre le **temps** de l'assertion et le moment de l'énonciation (ME), l'**aspect** est une relation abstraite entre le temps de la situation et le temps de l'assertion. On distingue trois temps:

Passé (T-Ass AV ME): le temps de l'assertion précède le moment de l'énonciation;

présent (T-Ass INCL ME): le temps de l'assertion inclut le moment de l'énonciation;

futur (T-Ass APR ME): le temps de l'assertion est postérieur au moment de l'énonciation.

Les quatre aspects sont les suivants:

parfait (T-Ass APR T-Sit): le temps de l'assertion est postérieur au temps de la situation;

imperfectif (T-Ass IN T-Sit): le temps de l'assertion est inclus dans le temps de la situation;

perfectif (T-Ass INCL fin T-Sit): le temps de l'assertion inclut la fin du temps de la situation et le début du temps qui la suit;

prospectif (T-Ass AV T-Sit): le temps de l'assertion précède le temps de la situation.

Nous nous référons également au modèle de W. Levelt (1989) qui distingue la conceptualisation du message de sa formulation linguistique et de son articulation, et au modèle de la *quaestio* du discours narratif (Klein et von Stutterheim 1991). Chaque texte pour être cohérent doit répondre à une *quaestio*, question abstraite, qui trouve son expression soit dans la consigne donnée par l'interlocuteur (par exemple, *qu'est-ce que tu as fait pendant les vacances?*), soit dans l'interprétation particulière implicite de cette consigne de la part du locuteur (*où? avec qui?*). La *quaestio* détermine la répartition de l'information en *trame* (structure principale) et en *arrière-plan* (structure secondaire). Le texte narratif, qui nous intéresse ici, a une structure temporelle. La *quaestio* organise les sous-intervalles temporels occupés par des événements afin d'assurer la transition entre eux:

qu'est-ce qui s'est passé (se passe) en temps 0?
qu'est-ce qui s'est passé (se passe) en temps 1?

Exemple 1

Informatrice: Véronique (Québec)

1. il y a une maman-oiseau dans son nid avec ses trois petits oisillons
2. **puis elle part**
3. **et puis le chat arrive**
4. **et il voit**
5. qu'il y a des enfants
6. **le petit chat examine le nid**
7. il s'imagine probablement
8. qu'il y a des oisillons dedans
9. je sais pas
10. s'il les voit
11. et puis la maman n'est pas là

L'exemple 1 illustre la répartition des énoncés en trame et en arrière-plan. L'arrière-plan, dans cet extrait, fournit le cadre initial du récit (énoncé 1), ainsi que des informations secondaires (5), des reprises de ce qui a été déjà dit (11 par rapport à 2), des commentaires (7-8) et un passage métalinguistique (9).

L'arrière-plan peut contenir du discours direct, des passages métalinguistiques (par exemple, *je ne sais pas comment dire, si j'ai bien compris*) et métacommunicatifs (par exemple, *écoute bien mon histoire*), des retours en arrière (*j'ai oublié de dire, que...*), des descriptions et des commentaires de différents types. Les énoncés de la trame (2-3-4 et 6) mis en gras dans notre exemple assurent la transition d'un événement à un autre, ce qui fait avancer le récit.

2. Corpus

Nous avons retenu pour cette étude la production de 17 informateurs québécois et de 13 informateurs français sélectionnés selon les mêmes critères: être âgé de 19 à 40 ans, être francophone monolingue, résider dans l'agglomération de Paris ou de Québec, ne pas avoir effectué de longs séjours en dehors de sa région durant son enfance ou son adolescence (ne pas avoir été en contact prolongé avec d'autres langues ou d'autres variétés de la langue française), avoir un niveau d'études équivalent à une année universitaire effectuée dans sa région d'origine, pratiquer le français sur le lieu de travail (ou d'études) et au sein de la famille. Aucun de nos informateurs n'exerce de profession qui nécessite un contrôle particulier de l'expression en français (métiers de la communication, enseignement du français, journaliste, correcteur, etc.). Ces personnes s'expriment avec aisance et ont une bonne culture générale. Les informateurs ont été enregistrés individuellement dans des conditions non formelles. Le but de l'enquête ne leur a pas été révélé. Chaque sujet a produit trois types de textes narratifs: un récit d'images (*Histoire du chat*), un récit qui rapporte une expérience personnelle vécue dans le passé et un récit de film muet (*Quest*). Seuls les récits d'images sont analysés dans cet article. Nous faisons des comparaisons avec les récits de film afin de souligner certaines tendances.

L'enquêtrice, la rédactrice de ces pages, connaît personnellement les informateurs. Il a été dit clairement que l'enquête ne portait pas sur la qualité littéraire du récit, ni sur la grammaticalité. Les informateurs québécois ont été informés, compte tenu de la provenance de l'enquêtrice, que l'étude ne visait pas leur accent ni leur lexique. Nous proposons deux récits en

annexe, où on notera qu'il est difficile d'établir la provenance des informateurs à partir des transcriptions de leur production.

De nombreuses études utilisent des données obtenues lors d'enquêtes linguistiques. C'est le respect du protocole de l'enquête et les critères de sélection qui justifient le nombre d'informateurs retenu pour notre étude. Ce type d'enquête permet d'obtenir des données comparables et de réduire le grand nombre de variables qui interviennent lors de l'enregistrement de productions spontanées. Selon le test statistique que nous avons appliqué aux données recueillies, il est peu probable que les résultats soient le fruit du hasard.

Le support graphique *Histoire du chat* met en scène trois personnages qui effectuent des actions simultanées et successives; il faut donc situer des événements sur l'axe temporel et les uns par rapport aux autres. Le support permet d'envisager le récit au passé, au présent ou au futur. La consigne donnée aux informateurs ne contient aucune suggestion susceptible d'influencer le choix du temps de la narration. Elle propose néanmoins de raconter comme si le récit s'adressait à des enfants, ce qui entraîne un recours éventuel au passé simple comme c'est le cas dans les contes. Le fait d'adresser l'histoire à des enfants rend la tâche plus naturelle étant donnée l'âge des informateurs et le type de support utilisé.

Le support graphique permet de construire un récit en se basant sur les déplacements des personnages, ce qui donne lieu à une description dynamique, et sur les intentions des protagonistes et leurs perceptions: *un chat voit le nid, il décide de grimper à l'arbre, mais un chien l'aperçoit...* Dans cette perspective, on s'intéresse à l'emploi de verbes de mouvement et de verbes psychologiques qui désignent la perception visuelle (*voir, regarder*) ou auditive (*écouter, entendre*) et les activités mentales (*réfléchir, penser*). Une étude antérieure (Dankova, 2000b) a mis en évidence l'emploi de ces types de verbes dans l'*Histoire du chat* produite par des francophones natifs résidant en France et par des apprenants russophones étudiant le français en France et en Russie. Les apprenants emploient davantage de verbes psychologiques là où les francophones natifs préfèrent des verbes de mouvement; par ailleurs les apprenants qui étudient le français en France perçoivent

très tôt la distribution des verbes psychologiques et des verbes de mouvement dans l'input, particulièrement dans la narration. On observe un écart considérable entre les apprenants étudiant le français en France et les apprenants du français en milieu institutionnel en Russie: les premiers se rapprochent des francophones natifs en ce qui concerne l'emploi et la fréquence des verbes psychologiques et des verbes de mouvement dans le type de tâche analysée.

3. Analyses

Les analyses portent sur la morphologie verbale, le recours aux adverbes de temps et aux subordonnées temporelles, ainsi que sur la structuration du discours. Toutes les formes verbales ont été comptabilisées. Par forme verbale, on entend un temps verbal (simple ou composé), un infinitif, un gérondif, et un participe passif ou actif, sauf s'il est employé comme un attribut. La tournure *être en train de + infinitif* est comptée comme une seule forme.

Nous utilisons indifféremment les termes «expression adverbiale de temps» et «adverbe temporel», car notre attention ne porte pas sur la forme, mais sur la fonction. Nous avons retenu la classification proposée par W. Klein (1994), qui les répartit en six groupes: les adverbes de *position* qui situent les événements sur l'axe temporel (*hier, en 1999, il y a trois jours*), les adverbes de *séquentialité* qui localisent des événements à l'intérieur d'une chaîne événementielle (*premièrement, ensuite, avant*), les adverbes de *durée* (*longtemps, pendant une heure*), les adverbes de *fréquence* (*deux fois, souvent*), les adverbes qui décrivent la *nature de la transition* d'un événement à un autre (*soudain, tout à coup, petit à petit*), et les adverbes de *contraste* qui constituent un groupe hétérogène (*déjà, presque, encore*). Les subordonnées temporelles sont également considérées ainsi que l'illustrent les séquences suivantes:

Exemple 2

- (1) Et le chien court après le chat qui s'enfuit, *pendant que l'oiseau se réinstalle sur le nid* (Lydia, Québec).

- (2) Et cet oiseau, *alors qu'il quitte le nid*, voit apparaître un chat (Jean-Claude, France).
- (3) Et là le chat s'enfuit très-très rapidement, *tandis que le chien lui court après* (Marie-Anne, France).

3.1 Morphologie verbale

Pour l'analyse de la construction du discours, nous avons introduit le terme *description temporelle initiale* (DTI) qui renvoie au temps verbal le plus souvent utilisé au début du récit; dans l'exemple «*hier, je me réveille, je me lève et je constate qu'il n'y a pas d'électricité...*» la DTI est au présent, bien que les verbes au présent rapportent des événements situés dans le passé. Dans notre corpus 65% des informateurs québécois et 61% des informateurs français commencent leur récit en utilisant des verbes au présent. Deux informateurs québécois et trois informateurs français ont opté pour le passé simple. Seuls les informateurs français ont maintenu le passé simple dans la trame jusqu'à la fin du récit. Les deux informateurs québécois ont changé de temps de narration en cours de route.

Les récits des Français sont plus longs avec 35,5 formes verbales par récit en moyenne contre 23,5 formes chez les Québécois. Les informateurs français donnent davantage de détails faisant partie de l'arrière-plan. Le récit, en effet, doit rapporter non seulement ce qui se passe, mais contenir également d'autres types d'information: descriptions, commentaires, passages métalinguistiques et métacommunicatifs. Chez les Français, l'arrière-plan est plus important que la trame et constitue 63% des formes verbales dans les récits avec la DTI au passé et 56% dans les récits avec la DTI au présent. Chez les Québécois, la trame prédomine avec 52% du récit dans les deux cas. Lambert, qui analyse des récits d'anglophones et de francophones natifs – il s'agit de récits de film muet –, constate que les énoncés de la trame sont nettement plus nombreux chez les anglophones que chez les francophones, avec 52% du total des propositions contre 40% (1997: 157). Nous nous contentons de souligner la ressemblance entre le comportement des informateurs québécois et celui des informateurs anglophones en ce qui concerne le découpage en

trame et arrière-plan. Il s'agit là d'une piste à explorer en vue d'expliquer les faits observés.

La morphologie verbale est plus variée chez les Français, surtout dans les récits au passé: on y trouve 16 formes verbales différentes contre 9 formes chez les Québécois³. Au présent, ce contraste n'apparaît pas: on compte 12 formes verbales différentes chez les Québécois contre 13 chez les Français. La complexité de la morphologie verbale se manifeste aussi chez ces derniers dans l'emploi de gérondifs et de tournures participiales peu employés à l'oral, qui représentent 9% des formes au passé et 2,2 % au présent contre 2,3% du total des formes verbales employées au passé seulement chez les Québécois.

Quel que soit le temps verbal choisi au départ, les passages du passé au présent et du présent au passé sont possibles. Les formes du présent et celles du passé coexistent dans les récits de nos informateurs. Le taux de présents est similaire chez les deux groupes d'informateurs dans les récits avec la DTI au présent: 66,5% des emplois chez les Québécois et 65% chez les Français. Il n'en est pas de même dans les récits avec la DTI au passé: les Québécois continuent à employer le présent qui constitue 55% du total des formes verbales relevées; les formes du passé de l'indicatif – telles que le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé simple – ne représentent que 10% des emplois. Dans le même contexte, les Français emploient davantage le passé qui représente 35% des emplois en regard de 29% de présents.

Ces observations mènent à la conclusion suivante: chez les Québécois la trame prédomine et le taux de présents est élevé quelle que soit la description temporelle initiale. Les récits des Français sont plus longs, l'arrière-plan y prédomine; la morphologie verbale y est plus diversifiée et elle est plus variée dans l'arrière-plan que dans la trame. Dans les récits commencés au

-
3. Les Français utilisent des formes verbales qui décrivent des relations de postériorité dans les récits au passé (par exemple, le *futur simple*, le *futur antérieur*, le *futur périphrastique* avec l'auxiliaire à l'imparfait, etc.). Aucune forme de futur n'est attestée chez les Québécois dans les récits au passé.

passé, les informateurs québécois ont tendance à basculer vers le présent. Leurs récits sont plus courts et moins riches de formes verbales.

3.2 Types et contenu lexical des verbes employés

Les types de verbes utilisés pour décrire tel ou tel événement varient d'un groupe à l'autre. Cette variation concerne en particulier l'emploi de *verbes de mouvement* pour décrire les déplacements des personnages (*arriver, s'approcher, monter, grimper*), et de *verbes psychologiques* pour décrire la perception (*voir, entendre*) ou l'activité mentale (*penser, se poser des questions*). Nous allons illustrer ce propos avec des exemples de descriptions de trois événements clé de l'*Histoire du chat*: l'arrivée du chat à l'arbre, l'observation du nid et la montée à l'arbre:

(cf. la série d'images *Histoire du chat*).

Histoire du chat

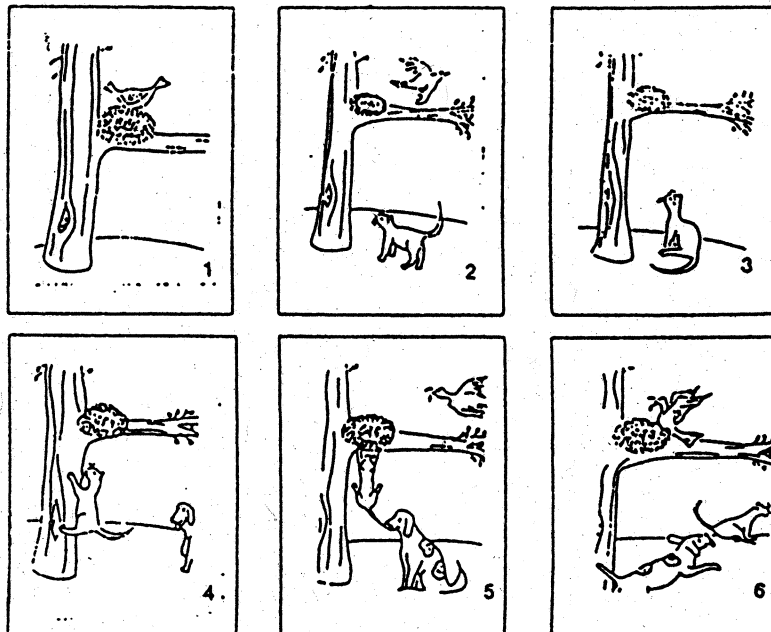


Tableau 1: Arrivée du chat

locuteurs québécois n = 17	locuteurs français n = 13
Verbes de mouvement	
15 occ. - 100 % <i>arriver</i> - 7 occ. <i>(s')approcher</i> - 6 occ. <i>passer</i> <i>venir</i>	7 occ. - 64 % <i>arriver</i> - 4 occ. <i>s'approcher</i> <i>rôder</i> <i>s'avancer</i>
Verbes de perception	
0	3 occ. - 27 % <i>apparaître</i> <i>voir apparaître</i> <i>découvrir</i>
Autres verbes	
0	1 occ. - 9 % <i>être là</i>

L'arrivée du chat, le moment où le chat est introduit dans le récit – il s'agit de la toute première mention du personnage – est décrite exclusivement par des verbes de mouvement par les informateurs québécois. Mais, mis à part les 64% de verbes de mouvement, les informateurs français font appel à des verbes de perception visuelle (*voir, apparaître, découvrir*) dans 27% des cas.

Le caractère inattendu est souligné chez les Français par l'utilisation du présent qui sert à mettre en relief ce type d'événement dans 91% des cas, car il s'agit d'un moment important dans le déroulement de l'histoire. Ce phénomène a été largement étudié. (cf. Hickmann et Roland 1992, Hickmann et al. 1996, Dankova 1997). Étant donné l'importance de l'événement, qui représente un moment crucial dans le déroulement de l'histoire, on s'attend davantage à des énoncés au présent, plutôt qu'à des énoncés comme *un chat est arrivé* ou *un chat s'est approché de l'arbre*. Mais 3 informateurs québécois ont décrit l'arrivée du chat de cette manière.

Si, pour le locuteur québécois, le chat *arrive* ou *s'approche*, pour le locuteur français, il *arrive* ou *apparaît*. Les analyses du corpus ont révélé que la perception a une place plus importante dans les récits des locuteurs français que dans ceux des locuteurs québécois, qui emploient moins souvent ce type de verbes. Le tableau qui suit confirme cette tendance.

Tableau 2: Observation du nid par le chat

types de verbes	loc. québécois	loc. français
perception	45 %	67 %
~ visuelle	(~ 45 %)	(~ 54 %)
~ auditive	0	(~ 13 %)
activité mentale	35 %	8 %
attente	5 %	21 %
autres	15 %	4 %
TOTAL	100 % (20 occ.)	100 % (24 occ.)

Pour décrire l'observation du nid par le chat, les Français utilisent 67% de verbes de perception visuelle et auditive, alors que les verbes de perception chez les Québécois ne le font que dans 45% des cas, et il s'agit uniquement de la perception visuelle. Par ailleurs, la description de l'activité mentale par les informateurs québécois représente 35% du total des verbes employés: *le chat pense, se pose des questions, s'intéresse* etc. Pendant ce temps dans les récits des Français, le chat *attend* dans 21% des cas alors que seulement 8% des verbes employés y décrivent l'activité mentale.

On voit clairement que la situation statique que représente l'image où le chat regarde le nid a suscité des démarches différentes de la part des informateurs des deux groupes. Non seulement l'expression du temps à l'aide des moyens linguistiques diverge, mais aussi la conceptualisation des événements et des situations, ce que révèlent les choix lexicaux.

Dans les récits de film, on observe un taux plus élevé de verbes psychologiques (verbes de perception et verbes décrivant l'activité et la représentation mentales) chez les Français avec 14.3% du total des verbes employés contre 10% chez les

Québécois, alors que le taux de verbes de mouvement se situe autour de 7% chez les deux groupes d'informateurs. Mais les tendances observées ne peuvent être généralisées qu'avec précaution.

Nous avons également relevé des différences dans la composition de certains syntagmes verbaux. Pour décrire la montée du chat à l'arbre, les informateurs québécois ont tendance à combiner un verbe d'intention et un verbe de mouvement, par exemple *décider de grimper* ou *vouloir monter*, dans 43% des cas contre 8% chez les informateurs français:

Tableau 3: Montée du chat dans l'arbre

locuteurs québécois n = 17	locuteurs français n = 13
<i>Verbe fléchi</i> (intention) 9 occ. - 43 % <i>essayer, décider, vouloir, tenter</i>	+ <i>Infinitif</i> (mouvement) 2 occ. - 8 % <i>tenter</i>
<i>Verbe fléchi</i> (mouvement) 7 occ. - 33 % <i>grimper, monter, s'approcher, arriver</i>	14 occ. - 58 % <i>grimper, monter, arriver</i>
<i>Commencer</i> + <i>Verbe de mouvement</i> 3 occ.	2 occ.
<i>Autres verbes</i> 2 occ.	6 occ.

Les verbes de mouvement fléchis constituent 58% des emplois chez les Français et 33% chez les Québécois. Si on regarde le passage de l'observation du nid à la montée dans l'arbre – les deux images se succèdent –, on remarque que le fait d'exprimer les intentions du personnage rend la transition entre les deux situations plus fluide: chez les Québécois, *le chat s'intéresse au nid (regarde le nid) et décide de grimper à l'arbre*. Chez les Français, on note une rupture entre les deux images. Il s'agit bien de tendances généralisées. Et cela pourrait donner une piste pour expliquer le passage du passé au présent pour décrire un événement clé ou un événement inattendu du récit, ou encore l'utilisation des adverbes de transition, qui sont fréquents dans les récits des Français.

3.3 Expressions adverbiales de temps

Les expressions adverbiales de temps sont comptabilisées et classées en six catégories (*voir ci-dessus*). Une remarque s'impose au sujet des adverbes *puis* et *alors*, qui jouent également un rôle discursif. Nous n'avons considéré que les emplois où ils gardent leur fonction temporelle, notamment dans la trame. Il faut noter que la majorité des expressions adverbiales utilisées ont un contenu lexical et une fonction non ambigus (par exemple, *à un moment donné, ensuite, tout à coup, après*). Voici quelques exemples pour illustrer l'utilisation de ces différents types d'expressions:

Exemple 3

- (1) **À un certain moment** un chat arrive. (position)
- (2) Et **puis** un chat arrive. (séquentialité)
- (3) **Soudain** un chat arrive. (nature de transition)
- (4) Le chat est parti **rapidement**. (nature de transition)
- (5) Le chien a tiré la queue du chat **d'un coup sec**. (nature de transition)
- (6) La mère oiseau est revenue **après**. (séquentialité)

Le tableau suivant rapporte le nombre d'occurrences et le pourcentage d'emplois de chaque type d'expressions adverbiales de temps:

Tableau 4: Adverbes temporels (*Histoire du chat*)

types d'adverbes	locuteurs français (n = 13)		loc. québécois (n = 17)	
	occ.	%	occ.	%
position	35	47.3 %	46	43.0 %
séquentialité	14	18.9 %	50	46.8 %
fréquence	3	4.1 %	1	0.9 %
durée	2	2.7 %	1	0.9 %
nature de transition	16	21.6 %	6	5.6 %
contraste	4	5.4 %	3	2.8 %
Total nombre d'adverbes par informateur	74 occ. 5,7	100 %	107 occ. 6.3	100 %

Les adverbes de fréquence et de durée sont les moins employés, car le type de récit analysé ne vise pas l'expression de la fréquence ni celle de la durée. Nous avons mentionné plus haut la richesse de l'arrière-plan chez les Français: la durée et la fréquence y trouvent plus souvent leur expression. Quatre types d'adverbes sont fréquemment employés: les adverbes de position, de séquentialité, de transition et de contraste.

Le taux des adverbes de position rapproche les deux groupes d'informateurs, bien que ce type d'adverbes soit légèrement plus fréquent chez les Français avec 47,3% des emplois contre 43% chez les Québécois. Les adverbes de position, rappelons-le, servent à situer des événements sur l'axe temporel; les adverbes de séquentialité – tels que *premièrement, ensuite, après* – situent des événements à l'intérieur d'une chaîne événementielle. Ces deux types d'expressions contribuent à la localisation temporelle proprement dite. Les adverbes de séquentialité sont nettement plus fréquents chez les Québécois avec 46,8% des emplois en regard de 18,9% chez les Français. Une autre différence frappante met en cause les adverbes de transition avec 21,6% des cas chez les informateurs français et seulement 5,6% chez les informateurs québécois. Les adverbes de contraste sont deux fois plus fréquents chez les Français que chez les Québécois. Les adverbes de transition et les adverbes de contraste décrivent des relations temporelles spécifiques qu'on peut appeler aspectuelles car ils mettent en relation deux événements et expriment la temporalité interne, c'est-à-dire les relations temporelles entre les événements.

Si les Québécois s'occupent essentiellement de la localisation sur l'axe temporel – les adverbes de position et de séquentialité représentent environ 90% des emplois –, les Français varient davantage les expressions adverbiales de temps: 66,2% sont des adverbes de position et de séquentialité qui sont consacrés à la localisation temporelle proprement dite; 27% sont des adverbes de transition et de contraste qui contribuent à l'expression de la temporalité interne, et 6,8% expriment la durée et la fréquence. Résumons:

**Tableau 5: Types d'expressions adverbiales de temps
(Histoire du chat)**

locuteurs français (n=13)		locuteurs québécois (n=17)
<i>Adverbes de position + séquentialité:</i>		
66,2 %	→	89,8 %
<i>Adverbes de nature de transition + contraste:</i>		
27,0 %	←	8,4 %
<i>Adverbes de fréquence + durée:</i>		
6,8 %	→	1,8 %
total:100 %		total: 100%

Les préférences pour tel ou tel type d'adverbes sont observables aussi bien dans l'ensemble des récits que dans des cas isolés, comme par exemple dans la description de l'intervention du chien. Chez les locuteurs québécois, 87% des adverbies employés dans les énoncés qui rapportent cet événement sont des adverbies de position et de séquentialité contre 56% chez les informateurs français. Les adverbies de contraste et de transition représentent 13% des emplois chez les Québécois et 44% chez les Français. Ainsi la localisation sur l'axe temporel s'avère plus importante aux yeux des locuteurs québécois, qui s'occupent beaucoup moins des relations entre les événements. En exprimant la temporalité interne au moyen d'adverbies de transition et de contraste, les Français accordent moins d'attention à la localisation des événements dans le temps.

Pourquoi un tel écart entre les deux groupes d'informateurs? Lambert (1997: 157) souligne que «les textes de locuteurs anglais comportent un nombre plus élevé d'adverbiaux temporels que les textes des locuteurs français: 14 contre 11, ramené au nombre d'unités propositionnelles» et que «parmi les moyens lexicalisés les adverbies les plus fréquents renvoient à la successivité (71%), essentiellement exprimée par *then* (96%)». Dans notre cas, on peut dire que les Québécois utilisent non seulement plus d'adverbies temporels – 6,3 adverbies par récit en moyenne contre 5,7 chez les Français selon le tableau 4 – mais qu'ils explicitent plus souvent la séquentialité, soit dans 47% des cas, ce qui les rapproche davantage des locuteurs anglophones, qui

le font dans 71% des cas, alors que les Français ne le font que dans 19% des cas. Bien que Lambert n'analyse pas le même type de récit, la comparaison des tendances observées est néanmoins possible puisqu'il s'agit toujours de textes narratifs.

La distribution des adverbess témoigne encore une fois d'un comportement langagier divergent chez les deux groupes d'informateurs. En pratique cette diversité se traduit par un éventail plus large de relations temporelles exprimées: la localisation dans le temps, la successivité des événements, ainsi que le caractère inattendu d'un événements (*soudain*) ou la manière dont il se déroule (*subitement, d'un seul coup*). Les locuteurs québécois optent essentiellement pour la localisation sur l'axe temporel abstrait (*à un certain moment*) et pour l'expression de la successivité (*et puis, ensuite*); l'organisation de l'information dans l'ensemble du récit et dans la trame suit la même règle. Ils prêtent moins d'attention à l'expression de la fréquence et de la durée. L'expression du contraste et de la nature de la transition est beaucoup plus rare chez les Québécois que chez les Français.

On observe les mêmes tendances dans les récits de film *Quest* produits par 12 informateurs français et 14 informateurs québécois. Le tableau suivant rapporte le nombre d'occurrences et le pourcentage d'adverbess temporels de chaque type dans ces récits:

Tableau 6: Expressions adverbialles de temps (*Quest*)

types d'adverbess	locuteurs français (n = 12)		loc. québécois (n = 14)	
	occ.	%	occ.	%
position	48	31 %	95	29 %
séquentialité	35	22,5 %	141	44 %
fréquence	15	10 %	21	6 %
durée	3	2 %	3	1 %
nature de transition	10	6,5 %	11	3 %
contraste	44	28 %	54	17 %
TOTAL	155	100 %	328	100 %
nombre d'adverbess par informateur	13		24	

Les récits de film sont plus longs que les récits d'images, ce qui explique le nombre plus élevé d'adverbes. L'augmentation du taux des adverbes de contraste et de fréquence est directement liée au scénario du film où le personnage effectue plusieurs fois les mêmes actions, mais dans un contexte à chaque fois différent, ce qui donne lieu à de nombreuses expressions adverbiales telles que *une fois de plus, encore une fois, à nouveau*. Le taux des adverbes de transition baisse chez les deux groupes, bien que les Français continuent à s'en servir plus souvent que les Québécois. Pour expliquer cette diminution, on peut évoquer le contenu du film qui se veut plutôt statique: le personnage est seul et il a peu d'interactions avec les éléments de son milieu.

Dans les récits de film, les Québécois montrent une fois de plus leur préférence pour les adverbes de séquentialité: l'expression de la séquentialité avec la localisation sur l'axe temporel l'emportent sur l'expression de toutes les autres relations temporelles au moyen d'adverbes. Chez les locuteurs français, le nombre total d'adverbes employés est inférieur à celui des Québécois, car en moyenne un récit québécois contient presque deux fois plus d'adverbes de temps qu'un récit français. Les subordinées temporelles sont rares dans le corpus *Quest* avec 6 occurrences chez les Français et 8 chez les Québécois :

Exemple 4

- (1) *Quand il marche*, on a l'impression que les surfaces de papier flottent (Lydia, Québec).
- (2) *Quand il marche*, le sol bouge (Anne-Marie, Québec).
- (3) Et puis il essaie vraiment de toucher l'eau [...] *jusqu'à ce que les feuilles de papier se creusent* (Pauline, France).

4. Conclusion

Le discours québécois et le discours français ont une organisation différente qui demeure imperceptible au premier abord: les différences et les tendances relevées par les analyses ne sont visibles qu'à travers les données quantitatives et ne peuvent en aucun cas être traduites en termes de qualité de la langue et de

norme, car ces deux variétés de français utilisent les ressources de la langue, mais le font *différemment*. Qu'est-ce qui pousse les locuteurs des deux variétés à faire des choix différents, qu'il s'agisse de la morphologie verbale, des adverbes de temps ou de l'organisation globale du récit? La comparaison du français québécois et de l'anglais permettrait de discerner des similitudes. Le contexte socioculturel exerce certainement une influence sur l'utilisation de la langue et la façon de construire un discours, bien que la chose soit difficilement quantifiable. Les différences que nous avons observées entre les récits des Québécois et ceux des Français se résument en trois points:

1. Les informateurs de France produisent des récits plus longs, l'arrière-plan y prédomine. La trame est plus importante que l'arrière-plan dans les récits québécois; le temps de la narration n'affecte pas la répartition entre trame et arrière-plan.
2. La diversité de la morphologie verbale est plus grande dans les récits au passé, mais seulement chez les Français. Lorsqu'il s'agit de raconter au passé, les Québécois ont tendance à basculer vers le présent. Dans les récits commencés au passé, le taux de présents est deux fois plus élevé que chez les Français, qui maintiennent davantage les formes du passé. On observe des divergences dans l'emploi des différents types de verbes, notamment dans l'emploi des verbes de mouvement et des verbes psychologiques.
3. En ce qui concerne l'emploi des adverbes temporels, les Québécois focalisent leur attention sur l'expression de la localisation des événements sur l'axe temporel et sur leur successivité. Les Français expriment plus de relations temporelles différentes au moyens d'adverbes: à côté des adverbes de position et de séquentialité, ils emploient un nombre important d'adverbes de transition et de contraste, qui contribuent à l'expression de la temporalité interne. Mais dans l'ensemble, les Québécois emploient plus d'adverbes que les Français.

Les facteurs socioculturels et l'évolution de la langue selon les facteurs socioculturels en cause en France et au Québec pourraient fournir une piste pour expliquer les différences profondes dans le fonctionnement de la conceptualisation. Le contact avec l'anglais au Québec contribue sans doute à déterminer certaines variables dans la production en français LM, et ceci sans que les locuteurs québécois maîtrisent l'anglais. Les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre cette étude en analysant d'autres types de textes afin de dresser un tableau plus complet de l'expression du temps en français québécois et en français de France. Les préjugés normatifs mis à part, nous avons tenté de mettre en évidence les possibilités offertes par la langue française dans le domaine de la temporalité. La comparaison entre le français québécois et le français de France, telle qu'elle a été faite tout au long de notre analyse, nous permet de voir la richesse de la langue que nous partageons.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CARROLL, M. et Ch. von STUTTERHEIM (1997): «Relations entre grammaticalisation et conceptualisation et implication sur l'acquisition d'une langue étrangère», *AILE* n° 9, pp. 83-115.
- DANKOVA, N. (2001): «Temporalité en français québécois et en français de France. Différences dans la conceptualisation du temps et son expression dans un texte narratif oral», *Actes de colloque 'XV^{es} Journées de linguistique'*, Université Laval, CIRAL.
- (2000a): «Adverbes temporels dans un texte narratif. Étude comparative de productions de russophones en français L2 et de natifs en français et en russe», poster présenté à la **III^e Conférence EURESCO 'The Structure of Learner Language'**, 7-12 octobre 2000, Sant Feliu de Guixols, Espagne.

----- (2000b): «L'acquisition du répertoire verbal en français langue étrangère par des apprenants russophones étudiant le français en France et en Russie. Étude comparative de récits oraux», **Actes de Colloque 'Appropriation d'une langue 2 en milieu guidé'**, 24-26 août 2000, Bruxelles.

----- (1999): «L'impact de la tâche dans deux types de textes narratifs oraux – récit d'images et récit personnel», disponible sur le Web: www.hexo.fr/aep/focal.

----- (1998a): «Transfert en espéranto. L'influence de la langue maternelle et la morphologie verbale», T. Carlevaro, éd., **Domaine de la recherche en linguistique appliquée**, Bellinzona, Hans Dubois, pp. 142-167.

----- (1998b): «Transfert. Marquage temporo-aspectuel et adverbos de temps», L. Diaz et C. Pérez, éd., **Views on the Acquisition and Use of a Second Language**, Barcelone, Université Pompeu Fabra, pp. 171-176.

----- (1997-inédit): **Temporalité en espéranto parlé. Étude du transfert**, thèse de doctorat, Université Paris-VIII.

HICKMANN, M., H. HENDRIKS, F. ROLAND et B. LÖBACH (1994): **Time and Space Language Acquisition** (Rapport final), Nimègue, Max-Planck-Institut für Psycholinguistik.

HICKMANN, M. et F. ROLAND (1992): «Déterminants sémantiques et pragmatiques dans l'acquisition du temps et de l'aspect: étude comparative du français, de l'allemand et de l'anglais», **Réseau Européen de Laboratoires sur l'acquisition des langues**, Lyon.

HICKMANN, M. (1982-inédit): **The Development of Narrative Skills: Pragmatic and Metapragmatic Aspects of Discourse Cohesion**, thèse de doctorat, Université de Chicago.

KLEIN, W. (1994): **Time in Language**, London, Routledge.

KLEIN, W. et Ch. von STUTTERHEIM (1991): "Text structure and referential movement", **Sprache und Pragmatik**, n° 22, pp. 1-32.

LAMBERT, M. (1997): «En route vers le bilinguisme», **AILE**, n° 9, pp. 147-172.

----- (1994): «Les profils d'apprenants comme mode de description et d'explication à la variabilité des apprentissages en langues étrangères», **AILE**, n° 4, pp. 81-108.

LEVELT, W. (1989): **Speaking: From Intention to Articulation**, Cambridge, Mass., MIT Press.

SLOBIN, D. (1991): "Learning to think for speaking. Native language, cognition and rhetorical style", **Pragmatics**, n° 1/1, pp. 7-26.

ANNEXE

Histoire du chat

Lydia (Québec)

alors il y a un arbre avec un nid et un oiseau dans le nid / et il y a un chat qui s'approche au même moment que l'oiseau s'envole du nid / et le chat regarde le nid qui est vide / et il monte sur le tronc de l'arbre / il monte sur le tronc de l'arbre pour aller jusqu'au nid / et il s'accroche les pattes sur le nid alors que l'oiseau revient avec de la nourriture / mais au moment / au même moment où l'oiseau revient il y a un chien qui vient attraper le chat par la queue / et le chien court après le chat qui s'enfuit pendant que l'oiseau se réinstalle sur le nid

Christian (Paris)

alors c'est un oiseau qui est sur son nid / il part / il s'en va de son nid / et il n'a pas vu qu'un chat guettait son départ / le chat regarde le nid vide / et en profite pour monter à l'arbre sans doute pour essayer d'attraper les petits oiseaux / un chien le regarde faire / le chien lui attrape la queue pour empêcher d'attraper les oiseaux / pendant que la maman-oiseau revient / elle était partie pour chercher à manger pour ses petits / et la maman-oiseau peut donner tranquillement à manger à ses petits / parce que le chien poursuit le chat

**ADDRESSING AND DISCONFIRMING SOME
PREDICTIONS OF PHONETIC APPROXIMATION
FOR LOANWORD ADAPTATION¹**

Darlene LACHARITE
professeure adjointe
Carole PARADIS
professeure titulaire

Cet article s'attaque à l'hypothèse répandue que les adaptations d'emprunts résultent d'une mauvaise perception phonétique de la part des emprunteurs plutôt que d'une mise en correspondance de phonèmes. À partir de découvertes sur la perception phonétique interlangue, nous examinons trois corollaires découlant de cette hypothèse. Le premier est que les occlusives voisées de l'anglais devraient être dévoisées en espagnol; le deuxième, que la vibrante [ɹ] devrait produire [w] dans les emprunts anglais en japonais. Enfin, le troisième est que les consonnes des suites obstruante-sonantes en coda devraient être inversées dans les emprunts français en anglais. Aucune de ces prédictions n'est confirmée dans notre base d'emprunts de 27 909 formes, laquelle révèle plutôt que les adaptations sont phonologiques.

-
1. This work is being carried out under the auspices of a grant (410-2000-0337) from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada to Carole Paradis and Darlene LaCharité.

***Langues et linguistique*, n° 28, 2002**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

**ADDRESSING AND DISCONFIRMING SOME
PREDICTIONS OF PHONETIC APPROXIMATION
FOR LOANWORD ADAPTATION**

Darlene LACHARITE
Carole PARADIS

1. Introduction

Loanword adaptation refers to the sound changes that borrowed words often undergo when they are used in another language. For instance, the French word *croissant* [kʁwasã] is usually pronounced either as [kræsant] or [kwasã] in English.² In the literature there are two alternative explanations for loanword adaptation. The first attributes it mainly to faulty perception on the part of those who adapt loanwords (henceforth referred to as the borrowers).³ Borrowers may not

-
2. Different forms of a loanword often exist. We call each variant a loanword form and all variants pronounced by our consultants are taken into account in our analyses. To build a corpus of loanword forms, recent loanwords are gathered from a variety of sources and their pronunciations are checked with a minimum of three native speakers of the L1. We use oral elicitation techniques, and every loanword pronounced by each consultant constitutes a "form" whether or not it is a variant that has already been produced by another consultant. Loanwords whose pronunciations cannot be verified by at least one of our consultants are discarded.
 3. We are interested in on-line adaptation, not simply the use of loanwords, so when we refer to borrowers, we mean those who actually introduce and adapt loanwords. Those who merely use borrowed words that have already become integrated into the native vocabulary might have no access to a borrowed item's L2 form, so there is no reason to assume that the phonological form is notably different from the surface form. For example, the vast majority of English speakers have no idea that *coupon* is borrowed from French and only those who speak French would know that, in French, the word has a nasal vowel. However, we assume that comparing the L1

accurately perceive foreign sounds and structures because they interpret the acoustic signal through the lens of a perceptual system that is attuned specifically and exclusively to L1, their native language. We refer to this as the phonetic approximation stance because, according to that position, loanword adaptation is based on L1-referenced perception of the surface, phonetic form of a foreign word.

Despite abundant sociolinguistic evidence that those who borrow and adapt loanwords are bilingual (Haugen 1950; Weinrich 1970; Grosjean 1982; Grosjean & Soares 1986; Poplack, Sankoff & Miller 1988; Adlar & Tagliamonte 1998; Samar & Meechan 1998; etc.), in phonological circles it is still widely assumed, and sometimes argued (e.g. Silverman 1992; Yip 1993), that loanword adaptation is a matter of phonetic approximation. Often this view is only implied, but some authors such as Silverman (1992), Yip (1993) and Kenstowicz (2001) adopt this position explicitly. For instance, in a study of the adaptation of English loanwords in Cantonese, Silverman (1992) proposes that all loanword adaptation is phonetic approximation. Despite acknowledging that "Many Cantonese speakers who employ English loanwords possess a good command of both spoken and written English...", Silverman (1992: 296) goes on to say that

"...as they are speaking Cantonese during the process of loanword incorporation, it is this system which will determine how incoming forms are perceived...When confronted with a segment whose feature matrix in English does not exist in Cantonese, Cantonese speakers will represent and produce the native segment which most closely approximates the input in articulatory and/or acoustic properties."

In sum, phonetic approximation supposes that, given the limiting factor of a perceptual system that is not attuned to the phonetics or phonology of L2, the language from which the

and L2 forms of relatively recent borrowings provides a snapshot of the adaptation process.

loanword is taken, the borrower's efforts often fall short of correct perception of L2 sounds and structures. This limitation is held responsible for many, if not all, the sound changes seen in loanword adaptation.

The second view – for which we have argued in several articles, most notably LaCharité & Paradis (2000) and Paradis & LaCharité (2001) – is that loanword adaptation is phonological. Under this view the borrower operates on the mental representation of an L2 sound or structure, not directly on its surface form. Adaptation in this view presupposes that borrowers identify foreign sounds and structures accurately, in relation to the phonology of L2. However, these foreign sounds and structures have to be made to conform to the phonological requirements of L1. This is why borrowers adapt them and why they do so more extensively when communicating with monolingual L1 speakers.

Proponents of phonetic approximation have, to our knowledge, made little effort to examine loanword adaptations in the light of empirical research into cross-linguistic sound perception (or production). However, studies of cross-linguistic perception make very specific predictions that should be tested against loanword data. That is to say, if loanword adaptation is due to phonetic approximation / faulty perception, then we should see the same patterns in loanwords that are seen in the sound confusions revealed by cross-linguistic perception studies. Paradis & LaCharité (1997) and Jacobs & Gussenhoven (2000) have already provided a criticism of Silverman (1992), Yip (1993) and phonetic approximation as a general loanword adaptation strategy. The purpose of this article is to augment previous arguments by considering three specific findings *vis à vis* cross-linguistic perception of speech sound and their predictions for loanword adaptation, and then test these predictions against the Project CoPho loanword databases.⁴

-
4. Project CoPho is under the direction of Carole Paradis and Darlene LaCharité. Its databases currently include 11,238 loanwords (27,909 loanword forms). The corpora include French loanwords in Moroccan Arabic, Kinyarwanda, Lingala, Fula and Canadian English, and of English loanwords in Quebec City French, Montreal French, Parisian French, Mexican Spanish and Calabrese Italian. To our

Comparing the predictions against the actual realizations of loanwords reveals that the perception performance of monolingual speakers is not paralleled in the treatment of loanwords. In all three cases that we examine here the predictions of the phonetic approximation stance are disconfirmed. We interpret this as indicating that loanword adaptation is not based on the L1-guided perception of the surface phonetic form of L2 sounds and structures, but rather on accurate perception and interpretation of their L2 phonological structures.

2. Phoneme mismatches

As pointed out by Pierrehumbert (2000), there is a large body of data contradicting the idea of a uniform cross-linguistic phonetics-phonology interface. In fact, this can be stated in even stronger terms: "...there is no known case of two corresponding phonemes in two languages having fully comparable denotations" (Pierrehumbert et al. 2000: 286). Otherwise put, the precise phonetic realization of a given phoneme is different from language to language. For example, both English and French have the phoneme /t/ in their respective segment inventories but, at a phonetic level, the two languages realize this phoneme quite differently. Among other differences, the /t/ of English is generally realized as an apical alveolar, while that of French is realized as an apicolaminal dental (see Dart 1998 for a detailed articulatory comparison of French and English coronal consonants). As another example, both French and English have the phoneme /i/, but in English, /i/ is produced with a higher first formant frequency (F1) and a lower second formant frequency (F2) than in French. The phonetic realization of English /i/ is also significantly longer in duration and somewhat diphthongized (MacKay 1987: 75).

The present importance of language-specific phonetic variation is that the phonetic attributes associated with a given phonological category in one language may be associated with a

knowledge, this is the largest loanword database that has been studied from the point of view of phonology (see Paradis & Prunet 2000 and Paradis & LaCharité 2001 for details).

different phoneme or phoneme class in another language. For example, on the basis of its phonetic attributes, American English [i] is considered by adult Swedes to be a poor exemplar of Swedish /e/, rather than of Swedish /i/ (Kuhl & Iverson 1995). If perception at the surface level is held responsible for loanword adaptation, then we should see numerous cases where an L2 phoneme identified with the “wrong” phoneme in L1. That is, we should see phoneme mismatches. To use the results of the Swedish study as an example, in words borrowed from American English into Swedish, one expects English /i/ to often be adapted as Swedish /e/. We do not test this particular prediction in the present article but it should, along with other relevant hypotheses of its kind, be tested by proponents of the phonetic approximation stance.

In the following subsections, we test two other predicted cases of phoneme mismatches against the Project CoPho loanword databases. These include the adaptation of voiced stops in English loanwords in Spanish and the adaptation of the rhotic in English loanwords in Japanese. We consider each of these cases in turn.

2.1 The adaptation of English voiced stops in Spanish

Voice Onset Time (VOT) differences are used to distinguish voiced from voiceless stops across languages, but the precise implementation of VOT is language-specific (Ryalls 1996; Benkí 1998: 16, among many others). In Spanish, as in (European) French, voiced stops are normally characterized by a negative VOT, which means that vocal fold vibration begins before the release of the plosive. In the production of Spanish (and French) voiceless plosives, vocal fold vibration begins within 30 milliseconds of release, often immediately on release. English, in contrast, implements the voiced – voiceless stop distinction quite differently, phonetically speaking: For English stops classified as voiced, vocal fold vibration begins within 0-30 milliseconds of release, clustering between 0-25 milliseconds, while those classed as voiceless are characterized by a VOT generally in excess of 50 milliseconds (Ryalls 1996: 51). Thus, what English classifies as voiced stops are, from the Spanish phonetic point of view, voiceless.

Not surprisingly, Spanish speakers who are beginning to learn English are noted to confuse English voiced and voiceless stops, as shown by several cross-cultural production studies (Jameson 1967; Stockwell & Bowen 1970; Kelly 2000). And this is not just a pronunciation problem.

Several cross-cultural perception studies show that monolingual Spanish and English speakers classify onset stops as voiced or voiceless according to the VOT norms of their respective native language (e.g. Williams 1977; Flege & Eefting 1986; Strange 1995). In other words, listeners hear the same onset stimulus as voiced or voiceless, depending on whether they are native speakers of English or Spanish. However, increased exposure to English changes the listener's perception of the voicing distinction. As Spanish speakers gain more experience with English, the point at which they identify a stimulus as voiced rather than voiceless changes, approaching the cross-over point for anglophones (Williams 1979; Flege & Eefting 1987). In brief, monolingual Spanish speakers classify English stops on phonetic grounds, leading to their (mis)identification as voiceless, in accordance with the VOT values of Spanish. However, as English proficiency improves, the VOT value boundary approaches that of English monolinguals, with the classification performance of Spanish-English bilinguals being comparable to that of English monolinguals.

If loanword adaptation is effected on the basis of faulty perception (i.e. according to Spanish VOT norms), in keeping with the phonetic approximation stance, then we expect English voiced onset stops to be adapted as voiceless. This prediction is tested against a corpus comprising 1,514 English loanword forms in Mexican Spanish (MS-1) which is appended to Fecteau (1998).⁵ The Spanish loan forms include a total of 563 English voiced stops (/b/, /d/, /g/) in onset position.

5. We assembled a second corpus of English loans in Mexican Spanish, that we refer to as MS-2 and which is appended to Bolduc (2001). The research made to test this hypothesis in MS-2 is ongoing but the statistics are not available yet. Nonetheless, we do not anticipate much difference between the two corpora since they basically contain the same loans, and the forms produced by the consultants of MS-2 seem very similar to those of MS-1 with respect to voiced stops.

Perceptual tests usually focus on onset position, because that yields purer perception results.⁶

As can be seen in (1), none of the English onset voiced stops undergo devoicing in MS-1.

(1) Voiced onset stops in English loans in MS-1

	/b/	/d/	/g/	total
cases	290	157	116	563
devoicing	0	0	0	0
same phoneme	290 (100%)	157 (100%)	116 (100%)	563 (100%)
deletions	0	0	0	0

The English voiced onset stops remain as is, i.e. voiced and undeleted, in all cases. Some examples of the treatment of English voiced stops as voiced stops are displayed in (2).

-
6. As Browman (1980:224) states, "The strength of the acoustic signal varies in relation to syllable structure and word structure: there is more information syllable-finally and word-finally." The pre-vocalic (onset) position is perceptually less salient than the post-vocalic (coda) position for a couple of reasons. First, the vowel carries more phonetic information about the place, manner and voicing of a following consonant than a preceding one (ibid:224). Second, in real word stimuli, lexical effects can confound perception (MacKay 1987: 288). The speaker of a language perceives the sounds in words somewhat conditionally, with lexical information often overruling acoustic information. In effect, as soon as the target word is identified (which can happen before the word is fully pronounced), the speaker may decide what will be heard even before it is heard. This can skew the perception results for those familiar with the language (native speakers and bilinguals), but not for those unfamiliar with the language who have little or no access to lexical information. Therefore, tests of consonant perception which aim at distinguishing the acoustic/perceptual correlates of one language group versus those of another are often considered to be more reliable when the consonant occurs in initial position (with nonsense or unknown words or syllables).

(2) Unchanged voiced stops in English loans in MS-1

English	Engl. IPA		Spanish IPA
body	[<u>b</u> ɑ <u>d</u> i]	→	[<u>b</u> ɔ <u>d</u> i]
garbage	[gɑ <u>r</u> bɪ <u>ʒ</u>]	→	[gɑ <u>r</u> bɪ <u>ʃ</u>]

Stop devoicing occurs in coda position, but it is infrequent (9/126, i.e. 7.1%). We can thus conclude that, in spite of the fact that they are phonetically different from their respective Spanish counterparts, the English voiced stops are adapted in MS-1 according to their phonological (phonemic) status, not on the basis of their phonetics. In other words, the phonetic approximation stance would make a false prediction here.

2.2 The adaptation of the English rhotic in Japanese

If loanword adaptation is based on faulty perception, then another predicted case of a phoneme mismatch involves the adaptation of the English rhotic in English loanwords in Japanese. Both English and Japanese have a single rhotic phoneme in their respective segment inventories, but the phoneme is phonetically very different in the two languages. The English rhotic is a palato-alveolar central approximant, [ɹ], while the Japanese rhotic is realized as an alveolar tap, [r]. Thus, the two sounds differ phonetically in place and manner, both important perceptual dimensions. In perceptual terms, English [ɹ] is much closer to the realization of Japanese /w/ than to that of Japanese /r/ (Mochizuki 1981; Yamada & Tohkura 1991). The perceptual closeness of [ɹ] to [w] might not come as a surprise to English speakers, given that young anglophone children usually confuse the two sounds, typically producing forms as *[kwai] 'cry' and *[vewi] before they master the adult-like pronunciations [kɹai] and [vɛɹi] (MacKay 1987: 193).

On the basis of the perceptual similarity between English [ɹ] and Japanese [w], Best & Strange (1992) predicted that American English [ɹ] would be identified by Japanese speakers as a poor example of the Japanese /w/ phoneme, rather than as a rhotic. This prediction was tested with two groups of Japanese speakers, one of which had very little experience with

spoken English (i.e. Japanese monolinguals), the other of which had much more experience with spoken English (i.e. Japanese-English bilinguals). The inexperienced group consisted of five adults who had been in the United States for less than seven months and who had had little or no (0-3 hours per week) conversation instruction. The experienced group included four adults who had been in the United States between 18 and 48 months and who had undergone eight to ten hours per week of conversation instruction with native English speakers.

Subjects were required to identify and to discriminate stimuli such as /wak/ and /ɰak/. In all the stimuli, [ɰ] occurred in syllable onset position. As predicted, Japanese monolinguals were significantly more likely to perceive English onset [ɰ] as an example of /w/. In contrast, Japanese-English bilinguals performed much more like (though not identical to) the American English controls. That is, they were significantly more likely than Japanese monolinguals to classify English [ɰ] as a rhotic, rather than as /w/. In sum, those Japanese speakers with little or no exposure to spoken English classified the English rhotic in onsets on phonetic grounds, while those with more experience classified it on phonological grounds. Under the phonetic approximation view of loanword adaptation, we therefore expect to find a high rate of adaptation of English onset /r/ to Japanese /w/ in English loanwords in Japanese.

We tested this hypothesis against Goulet's (2001) corpus of 2,991 English loan forms in Japanese. The Japanese loan forms include a total of 1,376 pertinent cases of English /r/. As can be seen in (3), English /r/ is never interpreted as /w/ in our corpus.

(3) Treatment of English /r/ in Japanese

	onset	coda	total
cases:	646	730	1,376
same phoneme ([ɰ] → [ɰ]):	646 (100%)	16 (2.2%)	662 (48.1%)
Other (ɰ → a, Vɰ → V:)	0	712 (97.5%)	712 (51.7%)
deletions	0	2 (0.3%)	2 (0.2%)
phonetic approximation ([ɰ] → [w]):	0	0	0

English /r/ remains as is, i.e. as a rhotic phoneme, in all of the cases in onset position. Examples are presented in (4).

(4)	English	Engl. IPA	→	Japanese IPA
a.	cherry	[tʃɛ.ɹi:]	→	[tʃɛɹi:]
b.	rock	[ɹɑk]	→	[ɹokkɯ]

For the sake of thoroughness, we further considered the treatment of English onset labiovelar glides in English loanwords in Japanese, wondering whether the labiovelar glide might not sometimes be confused with the English rhotic. In other words, perhaps Japanese speakers, being unable to distinguish English [w] from [ɹ], sometimes mistake the labiovelar glide for the English rhotic. If Japanese borrowers are unable to hear the difference, but are aware that there is one, they might even be expected to choose one or the other randomly. However, this never occurs; in 137/137 cases (100%), the English onset labiovelar glide is interpreted as a labiovelar glide, never as a rhotic. As with the stop voicing case, the equation of English [ɹ] with Japanese /r/ and of English [w] with Japanese /w/ in loanwords runs counter to the predictions of the phonetic approximation view.

In coda position, as shown in (3), English /r/, does not surface as a rhotic. Typically, Japanese does not allow codas other than the famous /N/ or the first part of a geminate consonant (e.g. [ɹokkɯ] in (4b)). An English coda is thus normally adapted through resyllabification and vowel epenthesis as in (4b). English /r/ is unique among consonants in that it rarely becomes the onset of a new syllable (this happens in only 2.2% of the cases). The sonorant /r/, which is a particularly vowel-like consonant, is either incorporated into the preceding nucleus, most often yielding /a:/, as shown in (5a), or it surfaces as an epenthetic nucleus as in (5b), yielding /a/ here too.

(5)	English	English IPA	→	Japanese IPA
a.	bar	[bɑɹ]	→	[ba:]
	cooler	[kʊləɹ]	→	[kura:]
	corner	[kɔɹnəɹ]	→	[kɔna:]

b. store	[stoɪ]	→	[suɪtoa]
care	[kɛɪ]	→	[keɑ]
volunteer	[vɒləntiə]	→	[borantia]

However before coming to a firm conclusion about what is happening to coda /r/ in English loanwords in Japanese, more extensive research on the phonological representation of rhotics and the status of rhotacized vowels in English has to be conducted, which is well beyond the limits of this article.

3. Perceptual metathesis

Another misperception-based adaptation predicted by phonetic approximation is perceptual metathesis. This is what we call the process by which sounds in clusters are perceived in a different order than they occur chronologically because their actual order of presentation is not permitted in the language.

In dichotic listening tests, where one word of a minimal pair is presented to the right ear and another to the left, subjects merge the two words, hearing them as one. Even when the words are presented not quite simultaneously, monolingual subjects hear the two words as one, perceiving their merged sounds in a phonologically acceptable order, not necessarily in the order of presentation. For instance, when /lab/ is presented to one ear and /bab/ to the other, anglophone subjects hear /blab/, not */lbab/ because the former is an acceptable onset cluster of English while the latter is not. Interestingly, /blab/ is perceived even when /lab/ is presented 100 milliseconds earlier (Day 1968; 1970, as reported in Cena 1978). If perception were directly based on the acoustic signal, then /l/ should be heard before /b/.

If loanword adaptation is based on L1-guided perception, as claimed by proponents of phonetic approximation, then we should find cases where clusters permitted in one language are misperceived as being differently ordered in a language which does not permit such clusters. French loanwords in English permit us to test this prediction. French allows coda clusters in which an obstruent is followed by a sonorant, as shown by the examples in (6).

(6) **Some obstruent-sonorant coda clusters of French**

[tʀ]	maître; battre
[bl]	table; câble
[kl]	bicycle; débâcle
[sm]	anarchisme; racisme
[vr]	chèvre; livre

English, on the other hand, does not allow an obstruent to be followed by a sonorant consonant in the coda, though clusters in which those same segments are in the contrary order are frequent in English.

(7) **Similar sonorant-obstruent coda clusters of English**

[ɪt]	short; heart
[lb]	bulb; alb
[lk]	elk; bulk
[mz]	aims; gums (with voicing assimilation)
[ɪv]	nerve; carve

Phonetic approximation predicts that French coda clusters such as those seen in (6) will be perceived by anglophones in the reverse order, in accordance with English constraints. In particular, phonetic approximation predicts the following metatheses in French loanwords in English.

(8) **Predicted adaptations in English**

Fr.		Predicted Eng. adaptations
[tʀ]	→	[ɪt] e.g. *[kəlɒməɪt] (kilomètre)
[bl]	→	[lb] e.g. *[tælb] (table)
[kl]	→	[lk] e.g. *[debalk] (débâcle)
[sm]	→	[mz] e.g. *[ʃoviniɪmz] (chauvinisme)
[vr]	→	[ɪv] e.g. *[ʃəɪv] (chèvre)

If loanword adaptation is referenced to L1, instead of L2, as the phonetic approximation stance maintains, Lamoureux's (2000) corpus of 1,667 recent French loan forms in North American English is thus expected to display a significant number of inversions in consonant clusters. However, as can be seen in (9), this prediction is disconfirmed when tested against our corpus.

Inversion never occurs in the 81 obstruent-sonorant clusters of our French loans in English.

(9) Obstruent-sonorant clusters in French loans in English

	bl	br	kl	sm	tr	vr	total
French clusters	16	2	9	26	26	2	81
inversions	0	0	0	0	0	0	0
insertions	13	1	8	26	23	2	73 (90.1%)
deletions	2	1	1	0	1	0	5 (6.2%)
non-adaptations	1	0	0	0	2	0	3 (3.7%)

In French loans in English most such clusters (90.1%) are repaired through vowel epenthesis either within the cluster (the vast majority of cases), as in (10a), or at the end of the cluster, as in (10b).

(10)	French	French IPA		English IPA
a)	ensemble	[ãsãbɫ]	→	[ansambəl]
	filtre	[fɪltɾ]	→	[fɪltə]
	sadisme	[sadism]	→	[sædtzəm]
	débâcle	[debakl]	→	[dəbækəl]
b)	chèvre	[ʃɛvr]	→	[ʃɛvɹə]
	raison d'être	[ʀɛzɔdɛtr]	→	[ɹɛtʒandɛtɹə]

As in the phoneme mismatch cases, the prediction for loanword adaptation on the basis of L1-driven phonetic approximation is disconfirmed.

4. Conclusion

The purpose of this article was to lay out specific predictions of phonetic approximation for loanword adaptation and show that those predictions are disconfirmed when tested against our database of loanwords. More specifically, phonetic

approximation assumes that loanword adaptation is based on faulty perception of the surface form of sounds and structures in foreign words. It therefore predicts that the sound changes in loanwords will mirror the sound confusions found in cross-linguistic perception studies.

The first such prediction is that Spanish speakers will adapt English voiced onset stops as voiceless ones in English loanwords in Spanish. This prediction was disconfirmed: voiced onset stops are never devoiced in our corpus of English loans in Spanish. The second phonetically-driven prediction that we considered is that English [ɹ] will be adapted in onset position as [w] in English loanwords in Japanese. This prediction was also disconfirmed when tested against our corpus of English loans in Japanese. Finally, the third phonetically-driven prediction that we addressed is that English speakers will reverse the order of the segments in obstruent-sonorant clusters in French loanwords in English. Here too the prediction of the phonetic approximation view was disconfirmed when tested against our corpus of recent French loans in North-American English. The idea that loanword adaptation is phonetic, i.e. due to the L1-referenced perception of foreign sounds and structures rather than being guided by L2 phonology, thus faces a serious lack of support from cross-linguistic perception findings.

REFERENCES

- ADALAR, N. & S. TAGLIAMONTE (1998): 'Borrowed Nouns: Bilingual People: The Case of the "Londrali", Northern Cyprus', S. Poplack & M. Meechan (eds.), **Instant Loans, Easy Conditions: The Productivity of Bilingual Borrowing**, Special Issue of the *International Journal of Bilingualism*, Vol. 2, number 2, pp. 139-160.
- BENKI, J. (1998): **Evidence for Phonological Categories from Speech Perception**, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts at Amherst, [Distributed

by the Graduate Linguistics Students' Association,
University of Massachusetts at Amherst].

BEST, C. & W. STRANGE (1992): 'Effects of Phonological and Phonetic Factors on Cross-language Perception of Approximants', **Journal of Phonetics** 20, pp. 305-330.

BOLDUC, E. (2001): **Nativisation phonologique d'emprunts anglais en espagnol mexicain: bis**, M.A. thesis, Laval University.

BROWMAN, C. (1980): 'Perceptual Processing: Evidence from Slips of the Ear', V. Fromkin (ed.), **Errors in Linguistic Performance: Slips of the Tongue, Ear, Pen and Hand**, San Diego, Academic Press, pp. 213-230.

CENA, R.M. (1978): **When is a Phonological Generalization Psychologically Real?** Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

DART, S. (1998): 'Comparing French and English Coronal Consonant Articulation', **Journal of Phonetics** 26, pp. 71-94.

DAY, R. (1968): **Fusion in Dichotic Listening**, Ph.D. dissertation, Stanford University.

----- (1970): 'Temporal Order of Perception of a Reversible Phoneme Cluster', **Haskins Laboratories Status Report on Speech Research** 24, pp. 47-56.

PECTEAU, S. (1998): **Adaptations et importations: le comportement des segments et des patrons accentuels anglais en espagnol mexicain**, M.A. thesis, Laval University.

FLEGE, E. & W. EEFING (1986): 'Developmental and Linguistic Effects on the Production and Perception of Stop Consonants', **Phonetica** 43, pp. 155-171.

- (1987): 'Production and Perception of English Stops by Native Spanish Speakers', **Journal of Phonetics** 15, pp. 67-83.
- GOULET, M.-J. (2001): **L'adaptation phonologique d'emprunts lexicaux anglais en japonais et la faible influence de la graphie**, M.A, thesis, Laval University.
- GROSJEAN, F. (1982): **Life with Two Languages: An Introduction to Bilingualism**, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- GROSJEAN, F. & C. SOARES (1986): 'Processing Mixed Languages: Some Preliminary Findings', J. Vaid (ed.) **Language Processing in Bilinguals: Psycholinguistic and Neuropsychological Perspectives**, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates, pp. 145-179.
- HAUGEN, E. (1950): 'The Analysis of Linguistic Borrowings', **Language** 26, pp. 21-231.
- JACOBS, H. & C. GUSSENHOVEN (2000): 'Loan Phonology: Perception, Salience, the Lexicon and OT', J. Dekkers, F. van der Leeuw & J. van de Weijer (eds.), **Optimality Theory: Phonology, Syntax, and Acquisition**, Oxford, New York, Oxford University Press, pp. 193-210.
- JAMESON, G. (1967): **The Development of a Phonemic Analysis for an Oral English Proficiency Test for Spanish-speaking School Beginners**, Ph.D. dissertation, University of Texas, Austin.
- KELLY, G. (2000): **How to Teach Pronunciation**, Essex, Longman.

- KENSTOWICZ, M. (2001): 'The Role of Perception in Loanword Phonology, A Review of Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon, Flavien Gbeto (2000), Köln: Rüdiger Köppe Verlag', **Linguistique Africaine**.
- KUHL, P. & P. IVERSON (1995): 'Linguistic Experience and the 'Perceptual Magnet Effect'', W. Strange (ed.), **Speech Perception and Linguistic Experience: Issues in Cross-language Research**, Baltimore, York Press, pp. 121-154.
- LACHARITE, D. & C. PARADIS (2000): 'Phonological Evidence for the Bilingualism of Borrowers', J. Jensen & G. van Herk (eds.), **Actes du congrès annuel de l'association canadienne de linguistique**, Ottawa, Cahiers Linguistiques d'Ottawa.
- LAMOUREUX, A.-K. (2000): **Les emprunts lexicaux français en anglais canadien: adaptations phonologiques, importations et influence orthographiques**, M. A. thesis, Laval University.
- LOVEDAY, L. J. (1996): **Language in Contact in Japan: A Socio-linguistic History**, Oxford, Clarendon Press.
- MACKAY, I. (1987): **Phonetics: The Science of Speech Production**, Boston, Allyn and Bacon.
- MOCHIZUKI, M. (1981): 'The Identification /r/ and /l/ in Natural and Synthesized Speech', **Journal of Phonetics** 9, pp. 283-303.
- PARADIS, C. & D. LACHARITE (1997): 'Preservation and Minimality in Loanword Adaptation', **Journal of Linguistics** 33(2), pp. 379-430.
- (2001): 'Guttural Deletion in Loanwords', **Phonology** 18(2), pp. 255-300.

- PARADIS, C. & J.-F. PRUNET (2000): 'Nasal Vowels as Two Segments: Evidence from Borrowings', **Language** 76(2), pp. 324-357.
- PIERREHUMBERT, J. (2000): 'What People Know about the Sounds of Language', **Studies in the Linguistic Sciences** 29(2), pp. 11-120.
- PIERREHUMBERT, J., M. BECKMAN & D.R. LADD (2000): 'Conceptual Foundations of Phonology as a Laboratory Science', N. Burton-Roberts, P. Carr & G. Docherty (eds.), **Phonological Knowledge**, Oxford, Oxford University Press, pp. 273-303.
- POPLACK, S., D. SANKOFF & C. MILLER (1988): 'The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation', **Linguistics** 26, pp. 47-104.
- RYALLS, J. (1996): **A Basic Introduction to Speech Perception**, San Diego, Singular Publishing Group, Inc.
- SAMAR, R.G. & M. MEECHAN (1998): 'The Null Theory of Codeswitching versus the Nonce Borrowing Hypothesis: Testing the Fit in Persian-English Bilingual Discourse', S. Poplack & M. Meechan (eds.), **Instant Loans, Easy Conditions: The Productivity of Bilingual Borrowing**, Special Issue of the International Journal of Bilingualism, Vol. 2, number 2, pp. 203-220.
- SILVERMAN, D. (1992): 'Multiple Scansions in Loanword Phonology: Evidence from Cantonese', **Phonology** 9, pp. 298-328.
- STOCKWELL, R. & J. BOWEN(1970): **The Sounds of English and Spanish**, Chicago, University of Chicago Press.
- STRANGE, W. (1995): 'Cross-language Studies of Speech Perception: A Historical Review', W. Strange (ed.), **Speech Perception and Linguistic Experience: Issues in Cross-language Research**, Baltimore, York Press, pp. 3-45.

WEINREICH, U. (1970): **Languages in Contact: Findings and Problems**, The Hague, Mouton.

WILLIAMS, L. (1977): 'The Perception of Stop Consonant Voicing by Spanish-English Bilinguals', **Perception & Psychophysics** 21, pp. 289-297.

----- (1979): 'The Modification of Speech Perception and Production in Second-language Learning', **Perception & Psychophysics** 26, pp. 95-104.

YAMADA, R. & Y. TOHKURA, (1991): 'Age Effects on Acquisition of Non-native Phonemes: Perception of English /r/ and /l/ for Native Speakers of Japanese', **Proceedings of the 12th international congress of phonetic sciences**, vol. 4, pp. 450-453.

YIP, M. (1993): 'Cantonese Loanword Phonology and Optimality Theory', **Journal of East Asian Linguistics** 2, pp. 261-291.

***Langues et linguistique*, n° 28, 2002**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

NOTE DE RECHERCHE

NDLR: La présente section regroupe des textes consacrés soit à l'étude détaillée et critique d'articles, d'ouvrages, ou de parties de ceux-ci, qui présentent des positions théoriques méritant d'être évaluées et traitées plus à fond, soit à la présentation de recherches en cours. Ces contributions sont plus substantielles que les comptes rendus sans atteindre, toutefois, l'ampleur des articles.

***Langues et linguistique*, n° 28, 2002**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

NOTE DE RECHERCHE

**CHARACTERIZATION OF THE RELATION BETWEEN
WORD LENGTH AND CUMULATED FREQUENCY
IN HETEROGENEOUS CORPORA**

Bertrand LABASSE
Philippe THOIRON
Université de Lyon

Plusieurs listes de fréquences lexicales, issues de corpus hétérogènes ont été étudiées dans le but de caractériser la relation entre la longueur des mots et leur fréquence d'utilisation, relation communément perçue mais peu documentée. Les résultats confirment que la longueur moyenne cumulée des mots, classés par ordre de fréquence décroissante, suit une progression remarquablement régulière, qui peut être décrite comme une fonction logarithmique simple. Quelques implications de cette relation sont brièvement présentées.

1. Introduction

Although the existence of an apparent relation between word length and frequency of use is obvious, this relation has not received much attention in language psychology, beyond mentions like "the most frequent words tend to be the shortest" (Caron, 1995, p. 74, our trans.) or "words with few syllables are usually the most frequent" (Goldman, Frauenfelder & Content, 1996, our trans.). Yet, a more precise determination of this relation seems necessary, not only for theoretical reasons (language organization, mental lexicon...) but also because of its potential interest for various fields having recourse to quantitative

assessment of vocabulary, like quantitative stylistics, information theory research or language comprehension research.

The main contribution to this question remains Zipf's classic work (1935). Investigating the relation between the ranking of a word in a decreasing frequency list and the number of occurrences of this word, he also noted that the length of a word comes in inverse relation to its relative frequency. However, he didn't manage to formalize this relation, which he supposed to be "probably a non linear mathematical function". Actually, the usual approach – used by Zipf and many others – involves a discretization of the sample, each group of words with the same frequency being calculated separately. This approach might explain the difficulties encountered in assessing this connection.

In this paper, we apply another method (cumulative and character-based) to study frequency lists from France and Canada. A British list is also investigated.

2. Materials and method

Four frequency lists were gathered in electronic form or typed from published work. The initial material is based on very different corpora, from literary works in the case of Content et al. (total sample size: 23.5 million words; number of different words after lemmatization: 35,764) to recorded and transcribed conversations in the case of Gougenheim et al. (sample: 312,135 words; different words: 7,995). In some cases, only the most frequent words were published.

Table 1. Frequency Lists

CODE	BA	GO	CI	KI
COUNTRY	Canada	France	France	England
LANGUAGE	French	French	French	English
SOURCE	Written	Spoken	Written	Mixed
CORPUS	News & Misc.	Conversation	Literature	Mixed
TOKENS	1,040,150	312,135	23,500,000	over 100 M
TYPES				
(TOTAL)	21,701	7,995	35,764	939,028*
PUBLISHED	21,701	1,063**	24,635	6,318***
MAIN		Gougenheim		
AUTHOR	Baudot		Content	Kilgarriff
DATE	1992	1964	1990	1996

* before lemmatization ** frequency >20 *** frequency >800

A standard database format was prepared, including predefined processing routines (scripts) for sorting and calculation. Each file was processed separately. Types were numbered by decreasing frequency order, and alphabetical sub-order. For each list, successive selections were made, in order to select all words ranking from 1 to "Rmax", where "Rmax" is an arbitrarily chosen increasing value. 12 selections (Rmax = 25; 50; 100; 250; 500; 1000; 2500; 5000; 7500; 10,000; 15,000 and 20,000) were used for the longer lists – [BA] and [CI] – 8 for [KI] (Rmax from 25 to 5,000) and 6 for [GO] (Rmax from 25 to 1000).

3. Results

Results are presented in Table 2. The mean word length (MI) for each selection is given in characters (including letters and non-letters). The arithmetic mean [AVR] is given for the lists in French.

Table 2: Mean lexical lengths

	CI	BA	GO	[AVR]	KI
Rmax	MI =	MI =	MI =	MI =	MI =
25	2.56	2.56	2.84	[2.65]	2.64
50	3.08	3.04	2.94	[3.02]	2.90
100	4.00	3.95	3.83	[3.93]	3.36
250	4.78	5.01	4.87	[4.89]	4.24
500	5.34	5.74	5.45	[5.51]	4.92
1000	5.99	6.20	6.05	[6.08]	5.49
2500	6.72	6.90	--	[6.81]	6.18
5000	7.22	7.35	--	[7.28]	6.58
7500	7.57	7.66	--	[7.61]	--
10000	7.79	7.86	--	[7.82]	--
15000	8.05	8.14	--	[8.10]	--
20000	8.25	8.40	--	[8.33]	--

4. Analysis

a) French lists

A comparison between the different lists shows a constant increase of the average length of the entries, both for the global mean and within each list. The similarities between the average length values of all the selections (whatever the nature of the corpus and the Rmax value used) are more unexpected, as a simple look at the words in the lists shows notable differences.

It appears that the regularity of the progression can be easily characterized: the increase of the average word length of the selection equals twice the logarithm of the maximum word rank of the selection, i.e.:

$$MI = 2 (\text{Log}_{10} R_{\max}) \text{ or } R_{\max} = 10^{MI/2}$$

Some typical results for this formula are:

- MI = 4 characters for Rmax = 100
- MI = 6 characters for Rmax = 1000
- MI = 8 characters for Rmax = 10000

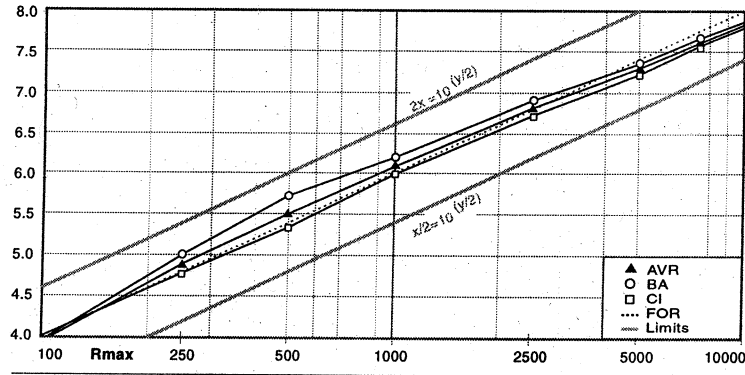


Figure 1. Average word length increase (Rmax 100 <-> 10,000) for AVR, BA, CI and FOR (for readability reasons, GO, which is very close to AVR is not featured).

The difference between calculated values [FOR] and observed mean values [AVR] is lower than 2.5% of [AVR] for 8 cases out of 12, and lower than 4% for 10 cases out of 12. The worst correspondences (5.37% and 12.51%) occur for the smallest selections (Rmax = 25 & 50), for which the statistical base is very small.

In terms of characters, the difference between [FOR] and [AVR] is generally lower than 0.2 character, and always lower than 0.4 character.

b) The English list

The English list was included mainly for purposes of comparison. Although it shows a very similar progression, with a difference from [AVR] ranging from 0.01 character (Rmax = 25) to 0.7 (Rmax = 5.000), more data would be needed for a reliable characterization.

On the basis of available data, the apparent progression is close to: $MI = 2 (\text{Log}_{10} (\text{Rmax}/2))$. If this is confirmed, the formula for both French and English corpora could be $MI = 2 (\text{Log}_{10} (\text{Rmax}/n))$, with $n = 1$ for French and $n = 2$ for English.

5. Brief discussion

a) **Study limitations.** Data heterogeneity, especially due to different lemmatization choices, must be emphasized, although this heterogeneity could also indicate the robustness of the progression formula (by limiting the relative influence of each lemmatization method).

b) **Psycholinguistic versus statistical effect.** The relationship between word length and word frequency might come from statistical factors as much as (or even more) from psycholinguistic factors (Mandelbrot, 1975, Ly, 1992). Nevertheless, it represents a remarkably efficient system (Miller, G. A., 1951).

c) **Possible implications** include experiment design (Content, Mousty & Radeau, 1990), especially with real texts, didactics of writing and applied text analysis, which is still "a problem of considerable practical interest" (Miller, J. R. & Kintsch, 1980). However, the direct connection between frequency and familiarity (Howes & Solomon, 1951) remains questionable.

REFERENCES

- BAUDOT, J. (1992): **Fréquences d'utilisation des mots en français écrit contemporain**, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- CARON, J. (1989): **Précis de psycholinguistique**, Paris, Presses Universitaires de France.
- CONTENT, A., P. MOUSTY & M. RADEAU (1990): **BRULEX: Une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé**, *L'Année psychologique*, 1990, 90, pp. 551-566.

- GOLDMAN, J.P., U.H. FRAUENFELDER & A. CONTENT (1996):
Statistiques lexicales comparatives sur la complexité
syllabique, la longueur syllabique et la fréquence d'usage
des mots Séminaire GDR-PRC Lexique et Communication
parlée, Toulouse.
- GOUGENHEIM, G., R. MICHÉA, P. RIVENC & A. SAUVAGEOT
(1964): **L'élaboration du français fondamental**, Paris,
Didier.
- HOWES, D.H. & R.L. SOLOMON (1951): "Visual duration threshold
as a function of word probability", **Journal of
Experimental Psychology**, 41, pp. 401-410.
- KILGARRIFF, A. (1996): Lemmatised BNC frequency list available.
Unpublished circular, Brighton Author.
- LI, W. (1992): "Random texts exhibit Zipf's-law-like word
frequency distribution", **IEEE Transactions on
Information Theory**, 38(6), pp. 1842-1845.
- MANDELBROT, B. (1975): **Les objets fractals**, Paris, Flammarion.
- MILLER G.A. (1951): **Language and Communication**, New-
York, McGraw Hill.
- MILLER, J.R., & W. KINTSCH (1980): "Readability and recall of
short prose passages: A theoretical analysis", **Journal of
Experimental Psychology**, Human learning and memory,
6, pp. 335-354.
- ZIPF, G. K. (1935): "The Psycho-Biology of Language: an
Introduction to Dynamic Philology", Boston, Houghton
Mifflin.

***Langues et linguistique*, n° 28, 2002**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

COMPTE RENDU

Marie-Eve LEVASSEUR
étudiante de 2^e cycle

Henriette Walter, **Honni soit qui mal y pense**, Paris,
Éditions Robert Laffont, 2001, 364 p.

Henriette Walter a en quelque sorte ouvert la voie dans le domaine de la vulgarisation linguistique. Après **Le français dans tous les sens** (1988), **L'aventure des langues en occident** (1994), **L'aventure des mots français venus d'ailleurs** (1997) et **Le français d'ici, de là, de là-bas** (1998), elle nous invite à partager sa passion, une fois de plus, pour l'histoire de la langue française. **Honni soit qui mal y pense** tient sa spécificité du fait que le développement de la langue française y est mis en parallèle avec celui de la langue anglaise, comme le souligne le sous-titre de l'ouvrage: **L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais**. Cette publication arrive par ailleurs à un moment très opportun, d'une part parce qu'elle répond à un besoin en ces temps d'engouement pour l'histoire de la langue française, d'autre part parce qu'elle vient remettre les choses en perspective dans une période de questionnement quant au droit de cité de certains mots anglais dans la langue française.

Dans le préambule, l'auteure montre au lecteur l'itinéraire du voyage auquel elle le convie. Le corps de l'ouvrage est réparti sur une vingtaine de chapitres. Le texte est illustré de cartes, de récréations et d'encadrés divers, qui rendent moins linéaire la lecture et apportent des informations supplémentaires. L'épilogue résume l'ouvrage tout en poursuivant la réflexion sur certains éléments de la langue. De nombreuses notes techniques et bibliographiques renvoient à différentes parties du texte mais on peut regretter qu'elles n'aient pas été placées en bas de page tout au long de l'ouvrage, ce qui en aurait facilité la lecture. Enfin, divers

index (noms de personnes (pp. 306-308); noms de lieux, langues et peuples (pp. 309-318); formes citées (pp. 319-341); notions (pp. 342-347)) et listes (encadrés (pp. 348-349); cartes (p. 350); récréations (pp. 351-352)), ainsi qu'une table des matières très détaillée, permettent de naviguer facilement dans l'ouvrage.

Le voyage qui nous est proposé commence aux temps anciens, avec la classification des différentes langues indo-européennes. Déjà, par leur «arbre généalogique», le lien de parenté entre l'anglais et le français peut être mis en évidence. Les quatre chapitres suivants soulignent l'apport important de plusieurs groupes linguistiques qui ont envahi ces territoires que sont aujourd'hui l'Angleterre et la France: les Celtes, les Romains, les Germaniques et les Vikings.

Commence ensuite le récit de ce que Walter nomme «la longue histoire d'amour» (p. 89) entre le français et l'anglais. Ces deux langues sont d'abord mises en rapport avec la succession des événements socio-politiques (par exemple, les mariages royaux) qui ont contribué à les façonner. L'auteure fait, dans ses explications et ses exemples, une grande place au vocabulaire, qui est l'aspect de la langue où transparaissent le plus les résultats des interactions entre les deux langues, mais une bonne part revient aussi à l'orthographe, à la prononciation et à la syntaxe.

Par opposition au concept de faux-amis, ces mots qui sont orthographiés de la même façon en anglais et en français, mais dont le sens (ou l'un des sens) est différent, Walter introduit celui de «bons amis» (p. 121), qui sont des mots ayant la propriété de présenter à la fois la même orthographe et le même sens dans les deux langues (*crocodile*, *courage*, *important*, par exemple). Un glossaire de plus de vingt pages met en lumière la quantité surprenante de ces «bons amis», dont un bon nombre sont d'ailleurs dits «mondiaux», c'est-à-dire dont la forme est pratiquement la même dans les onze langues de l'Union européenne (français, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, néerlandais, danois, suédois, grec moderne et finnois).

Le voyage se poursuit avec la guerre de Cent Ans, qui a eu l'effet indéniable d'opposer l'anglais et le français. La

perception de la langue de l'autre change alors des deux côtés de la Manche. Vient aussi l'imprimerie avec son influence sur la fixation de la langue, les tentatives de réforme et les transformations de l'orthographe. On rappelle la création et l'évolution de l'Académie française, la publication des premiers dictionnaires (par exemple, ceux d'Estienne, de Nicot et de Cockeram), la montée de certains écrivains et savants importants (comme Shakespeare et Newton).

Une section entière, d'une quarantaine de pages, est consacrée à l'exportation de l'anglais et du français en Amérique. On y trouve deux parties importantes, l'une réservée à l'anglais en Amérique et dans le monde, l'autre au français dans la francophonie. Chacune fait état de l'apport des langues amérindiennes, de la présence d'autres langues qui ont aussi traversé l'océan, ainsi que des traces laissées par le français en territoire anglophone et par l'anglais en milieu francophone. On s'arrête sur les principaux foyers de colonisation implantés en Amérique du Nord. Les événements politiques, législatifs et économiques viennent jalonner l'évolution du français et de l'anglais dans ces régions.

Walter traite aussi de différents aspects de l'évolution du français et de l'anglais au fil du temps. Elle se penche d'abord sur les époques qui ont marqué l'histoire des deux langues: celle des grands dictionnaires (**Dictionnaire de l'Académie, Dictionary of the English Language, Webster et New Oxford Dictionary**), celle de l'anglomanie en France (à partir du XVIII^e siècle) et celle des vagues d'échanges lexicaux entre les différentes langues d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Enfin, elle présente un tableau d'ensemble de l'expansion du français et de l'anglais dans le monde. Elle expose également l'évolution des langues de la science, en partant du grec jusqu'à l'anglais, en passant par l'arabe, le latin et le français. Walter termine sur une note d'actualité: la mondialisation. Il s'agit d'une revue plus détaillée du vocabulaire commun aux onze langues de l'Union européenne.

Ce que Walter présente dans son ouvrage, c'est une histoire interne des langues anglaise et française étroitement arrimée à son histoire externe. Les changements linguistiques, lexicaux en grande partie, sont décrits dans leur contexte et

l'auteure prend soin de présenter les événements historiques, politiques ou sociaux susceptibles d'avoir eu une influence sur le développement de la langue. Elle souligne d'ailleurs elle-même, en page 12, la grande importance de l'histoire externe jusqu'à Jeanne d'Arc, pour accorder plus d'espace à l'histoire interne par la suite.

Même si l'exposé adopte l'ordre chronologique, son découpage ne se conforme pas à la périodisation traditionnelle. Il s'adapte plutôt avec souplesse à son objet d'étude, l'évolution des relations entre l'anglais et le français. C'est ainsi que l'on trouve des titres comme «Le temps des envahisseurs», «Trois siècles d'intimité», «Un siècle d'hostilités», «À la découverte du nouveau monde» et «Le temps des grands dictionnaires» plutôt que «L'ancien français» ou «Le seizième siècle», par exemple.

Une autre caractéristique importante de cet ouvrage est la place considérable réservée à l'expansion du français et de l'anglais hors de leur pays d'origine; une quinzaine de pages sont consacrées exclusivement au français en Amérique. L'auteure y démontre une bonne compréhension de l'usage de cette langue en territoire nord-américain.

Les notes et les exemples cités pour illustrer le français québécois en donnent une image diversifiée et actuelle. Par exemple, Walter relève les mots *jaquette* «chemise de nuit», *cadran* «réveille-matin», *suce* «tétine» et même *courriel* «e-mail», qui remplacent à merveille les exemples folkloriques ou essentiellement populaires habituellement cités dans des ouvrages de ce genre (comme *capot de chat*, *ceinture fléchée*, *effoier* ou *barniques*). Malheureusement, l'auteure a omis de préciser que, dans la plupart des cas, le mot donné comme équivalent de France est aussi connu sinon utilisé couramment au Québec. Ainsi, même si la variété québécoise présente effectivement le mot *châssis*, le terme *fenêtre* y a également cours, contrairement à ce que l'ouvrage pourrait laisser croire. Il en est de même pour *chaudière* et *seau*, *boucan* et *fumée*, *siffleux* et *marmotte*, etc. Cette omission a pour effet fâcheux d'élargir, dans l'imaginaire collectif, la distance séparant la variété québécoise de celle de France.

Malgré cela, un effort notable a été fait pour rendre compte de la variation interne que connaît la variété québécoise: «Vu de loin, le français du Québec apparaît fallacieusement comme une variété de français se distinguant comme un tout du français de France, d’Afrique, de Suisse ou de Belgique. Or, si l’on n’y prend garde, on perd une grande partie de sa dimension, qui recouvre en fait des variations temporelles, spatiales, sociales, stylistiques et situationnelles» (p. 230). Ainsi, Walter signale que *bombée* «contenu d’une bouilloire» est senti comme désuet dans la communauté québécoise, tandis que d’autres mots sont propres à certaines régions. L’exemple de *char* présente cependant une explication incomplète: donné ici comme caractéristique seulement de la langue des gens peu ou non scolarisés, ce mot est également utilisé par des gens plus scolarisés, mais en situation informelle de discours. De même, l’auteure donne *voiture* comme équivalent de *char* en milieux instruits, alors que dans les faits, il partage sa position avec les mots *automobile* et *auto* qui sont tout autant, sinon davantage utilisés. La présentation de la variété québécoise demeure donc, à certains égards, un peu déficiente.

Par ailleurs, Walter explique bien le phénomène de résistance aux anglicismes, caractéristique du Canada français. Elle en montre les limites, mais aussi les résultats positifs, notamment en ce qui a trait au vocabulaire de l’automobile. De façon générale, l’auteure présente une image positive de la variété canadienne, comme le résume bien un extrait de la page 225: «Le grand intérêt du lexique français du Canada réside dans le fait qu’il est à la fois détenteur de vestiges de formes anciennes du français et évocateur de mots encore vivants dans certaines régions de France, tout en étant résolument novateur, ce qui justifie l’impression de charme et d’étrangeté qui le caractérise par rapport au français de France».

Dans son ensemble, l’ouvrage de Walter est une grande réussite. Accessible à tous, vulgarisé de manière admirable, divertissant et écrit sans prétention, il se lit comme un roman. Il arrive à intéresser les francophones à leur langue et, à n’en pas douter, il passionnerait tout autant des lecteurs anglophones. Ce volume permet de démythifier et de dédramatiser différents phénomènes dont la rumeur populaire ou d’autres auteurs avaient exagéré l’importance, comme l’envahissement du français par

l'anglais, ou la grande différence que présenterait la variété québécoise par rapport à celle de France. Encore une fois, l'auteure démontre son grand talent de pédagogue. Des exemples nombreux et pertinents aident le lecteur à se faire une image concrète des faits traités. De plus, le découpage chronologique, adapté par Walter pour l'occasion, colle parfaitement à l'itinéraire de voyage proposé dans l'ouvrage, glissant d'un sujet à un autre sans anicroche. Un ingénieux symbole représentant un bateau indique entre deux paragraphes le passage d'une langue à l'autre, comme pour la traversée de la Manche.

Cet ouvrage est dans l'ensemble fort bien fait. Aux quelques faiblesses que manifeste parfois le traitement du français québécois s'ajoute un petit nombre d'erreurs de détail qui se sont glissées ici ou là dans le livre; par exemple: «du Saskatchewan» (p. 151) pour «de la Saskatchewan», «Carole Verreault» (p. 302 et 303) pour «Claude Verreault». Ces coquilles mineures pourront facilement être corrigées lors d'une réédition.

Henriette Walter a, une fois encore, brillamment relevé le défi qu'elle s'était lancé. L'ouvrage, qui se voulait à la fois «un témoignage d'amour pour les deux langues qui en sont les héroïnes et un plaidoyer pour leur enrichissement réciproque» (p.14), tout en ayant comme but de démythifier la langue, a atteint ses objectifs, et ce de manière admirable. Ce livre, le cinquième du genre publié par Henriette Walter, mérite d'être lu, autant pour l'ouverture d'esprit qu'il démontre à l'égard de l'anglais et du français que pour la mine d'informations qu'il contient.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

WALTER, H. (1988): **Le français dans tous les sens**, Paris, Éditions Robert Laffont, 384 p.

----- (1994): **L'aventure des langues en occident**, Paris, Éditions Robert Laffont, 498 p.

----- (1997): **L'aventure des mots français venus d'ailleurs**, Paris, Éditions Robert Laffont, 344 p.

----- (1998): **Le français d'ici, de là, de là-bas**, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 416 p.

COMPTE RENDU

Wim REMYSEN
étudiant de 2^e cycle
Université Laval

PLOURDE, Michel (dir.), avec la collaboration de Hélène DUVAL et Pierre GEORGEAULT, **Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie**, Montréal – Québec, Fides – Les Publications du Québec (Conseil de la langue française), 2000, xxix-516 p.

Avec la parution de **Le Français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie**, les Québécois disposent maintenant d'un ouvrage qui présente une vue d'ensemble de l'histoire du français au Québec et qui fait le point sur sa situation actuelle. Plus de 80 spécialistes de diverses disciplines (linguistique, littérature, histoire, droit, sociologie, démographie, sciences politiques et économiques) ont contribué à la rédaction de cet ouvrage de prestige, préparé sous les auspices du Conseil de la langue française. Un comité scientifique, présidé par Michel Plourde, ancien président du Conseil de la langue française, a veillé à assurer la qualité générale de l'ouvrage, qui a résolument privilégié les rapports entre langue et société.

Il existait déjà un ouvrage semblable pour la communauté française de Belgique (Blampain *et alii* 1997), avec lequel l'ouvrage québécois présente d'ailleurs plusieurs points communs: approche interdisciplinaire, facture luxueuse et parrainage par des organismes gouvernementaux. Néanmoins, la conception des deux ouvrages est très différente, aspect sur lequel nous reviendrons.

Le français au Québec poursuit deux objectifs principaux. Le premier vise à témoigner de quatre siècles d'histoire

et de vie en français au Québec; c'est ce qui explique que l'ouvrage ait privilégié l'histoire externe au détriment de l'histoire interne de la langue. Le deuxième vise à fournir aux Québécois un ouvrage consacré exclusivement à leur variété de français et rassemblant en un seul volume, dans un esprit de synthèse, les divers points de vue relatifs à l'épanouissement du français au Québec, comme l'affirme Michel Plourde lui-même dans une entrevue accordée au *Droit* (Tremblay 2000). Il y a donc lieu de se réjouir d'une telle publication, attendue depuis longtemps (*cf.* notamment Ouellon 1999: 263).

La structure de l'ouvrage suit de près l'histoire politique et socio-économique du Québec, ce qui montre bien l'importance accordée au point de vue externe. Elle s'articule autour de quatre grandes parties, qui correspondent aux quatre grandes périodes politiques de l'histoire du Québec: le Régime français, le Régime britannique, l'époque de la Confédération et l'époque moderne qui s'est amorcée avec l'avènement de la Révolution tranquille. Chacune de ces parties est à son tour subdivisée en plusieurs chapitres qui permettent d'éclairer, à l'intérieur de chaque période envisagée, trois couples d'éléments qui ont jalonné l'histoire du français au Québec. Il s'agit des couples «statut-qualité», «identité-espace» et «discours-expression» (p. xxvi). Le premier couple met en cause essentiellement la place qu'occupe le français dans les secteurs politique et socio-économique. Le second a pour objet la construction identitaire des Québécois et l'espace géopolitique que le français a occupé depuis son implantation en Amérique du Nord. Un intérêt particulier est accordé aux appellations historiques qui ont servi à nommer les francophones du Québec (d'abord appelés *Canadiens*, ensuite *Canadiens français* et, depuis les années 1960, *Québécois*). Finalement, le couple «discours-expression» décrit l'importance du français comme symbole identitaire des Canadiens français et les manifestations de cette identité dans l'expression littéraire.

La première partie («Le français: un statut royal (1608-1760)», pp. 1-53) traite des origines de la présence française en Amérique du Nord, notamment à partir de la fondation de la ville de Québec en 1608. Le premier chapitre («L'aventure française en Amérique», pp. 4-23) rappelle le contexte dans lequel est née puis

s'est développée la Nouvelle-France. Une place importante est réservée aux relations que les Français entretenaient avec les Amérindiens. Le chapitre 2 («La langue des premiers Canadiens», pp. 24-43) traite de la nature de la langue des premiers colons: parlaient-ils déjà français ou étaient-ils encore largement patoisants?

La deuxième partie de l'ouvrage traite des événements politiques survenus à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle («Le français: langue sans statut (1760-1850)», pp. 54-133). La défaite des Français sur les Plaines d'Abraham en 1759 ainsi que la capitulation de Québec et de Montréal sonnent le glas de la Nouvelle-France, qui devient désormais une colonie britannique nommée «Province of Quebec». Évidemment, la domination des Anglais rend la position du français précaire (*cf.* chapitre 3, «La langue d'un pays conquis», pp. 58-91) et son statut est alors remis en question. Les auteurs de ce chapitre accordent beaucoup d'importance à la place du français dans les tribunaux. Ils soulignent par ailleurs que la population conquise continue de parler français (*cf.* chapitre 4, «Une langue qui résiste», pp. 92-110). À cet égard, l'Église et l'école apparaissent comme de véritables gardiennes de la langue. Avec l'émergence d'un sentiment national, la langue française devient le symbole de la nation et sa préservation constitue un enjeu capital. Toutefois, l'anglais est omniprésent, ce qui explique l'apparition de plusieurs anglicismes dans la langue des Canadiens de l'époque (*cf.* chapitre 5, «Une langue qui se développe», pp. 111-133). À part ces emprunts à l'anglais, la langue des Canadiens français se caractérise par l'emploi de mots qui trouvent leur origine dans les parlers régionaux de France. Ainsi se développe une véritable variété canadienne du français, dont la légitimité donne lieu à des débats sans fin.

La création de la Confédération ouvre la troisième partie de l'ouvrage («Le français: un statut compromis (1850-1960)», pp. 134-229). Au sein de ce nouveau Canada-Uni, qui rend les francophones minoritaires, le français doit faire face à un défi particulier: s'affirmer dans tous les domaines, par exemple dans le commerce, l'industrie, la vie littéraire, etc. (*cf.* chapitre 6, «Le français menacé», pp. 138-170). Dans ce chapitre, beaucoup

d'importance est accordée à la nouvelle situation socio-économique des francophones: l'anglais devient la langue de la réussite sociale et le français est relégué au second plan. À nouveau, ce sont l'Église, l'école et le fort sentiment identitaire des francophones qui favorisent non seulement le maintien, mais aussi l'expansion du français (*cf.* chapitre 7, «La défense de la langue», pp. 171-195). En raison de leur situation socio-économique inférieure et de l'anglicisation croissante de leur langue, les francophones en arrivent à développer une image plutôt négative d'eux-mêmes et de leur français (*cf.* chapitre 8, «État et illustration de la langue», pp. 196-229). L'émergence du sentiment d'insécurité linguistique des Québécois est également abordée dans ce chapitre. Ce sentiment a tout d'abord été inculqué aux francophones par les Anglais qui qualifiaient le français parlé au Canada de «French Canadian Patois».

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage porte sur la période moderne, dont la Révolution tranquille (début des années 1960) marque le point de départ («La reconquête du français (1960-2000)», pp. 230-439). La première section («Le français: une langue qui s'impose», pp. 236-339) fait état de la reconquête politique, économique et culturelle des Québécois. L'essor d'une identité proprement québécoise souligne en même temps le rôle fondamental que joue la langue française dans cette province et l'important enjeu politique qu'elle constitue (*cf.* chapitre 9, «Luttes pour la primauté du français (1960-1976)», pp. 238-271). Cette section accorde donc beaucoup d'importance à la Loi 101 ou Charte de la langue française (*cf.* chapitre 10, pp. 272-299) et à ses répercussions sociopolitiques. Enfin, le discours sur le français au Québec fait l'objet du chapitre 11 («Une langue qui prend sa place», pp. 300-339). D'une part, on y traite du discours officiel sur la langue, c'est-à-dire de l'aménagement linguistique effectué par le gouvernement québécois après la Loi 101; d'autre part, une place importante est consacrée aux relations qu'entretiennent les Québécois francophones avec d'autres communautés linguistiques: les Québécois de langue anglaise, les francophones canadiens hors Québec, ceux de France et, de façon plus large, tous ceux de la francophonie. La deuxième section («Le français: langue commune», pp. 340-439) porte sur la situation actuelle du français au Québec. Le premier chapitre («Une langue qui rassemble»,

pp. 342-377) comprend des contributions intéressantes sur les choix linguistiques des nouveaux immigrants, sur le français comme principal élément d'identité des Québécois et sur la place qu'il occupe dans les législations provinciale et fédérale. La qualité de la variété québécoise de français, notamment dans le domaine de l'enseignement et des nouvelles technologies, fait l'objet du chapitre suivant («Quelle langue pour l'avenir?», pp. 378-403). Enfin, un dernier chapitre discute de l'avenir du français dans le contexte québécois, canadien et même international («Une langue en prise sur son temps», pp. 404-439).

L'ouvrage comporte en outre de nombreux encadrés qui portent sur divers thèmes (toponymie, pp. 20 et 316-317, évolution démographique des francophones au Canada, pp. 8, 85, 165 et 349, etc.) et il est agrémenté de nombreuses illustrations. Il se termine par une abondante bibliographie (pp. 473-490) qui ne manquera pas d'être utile à tous ceux qui veulent approfondir davantage un aspect ou un autre des questions à l'étude. Deux index, l'un portant sur les thèmes abordés dans l'ouvrage (pp. 493-499) et l'autre, sur les noms propres cités (pp. 501-506), permettent d'accéder rapidement à l'information. Les auteurs ont même prévu une chronologie faisant état des principales dates qui ont marqué l'histoire de la langue (pp. 507-516). **Le français au Québec** est donc un ouvrage qui s'adresse à la fois aux spécialistes et aux non-initiés désireux de mieux comprendre l'évolution du français au Québec.

Naturellement, selon leurs préférences personnelles, les lecteurs auront plus d'intérêt pour certaines parties de l'ouvrage, mais les passages traitant de la conscience linguistique des Québécois sont particulièrement intéressants. Malgré toute la vigilance du comité scientifique, l'ouvrage se mérite certains reproches, notamment pour ce qui est de sa cohérence. Par exemple, les textes de Denys Delâge («Blancs et Amérindiens», pp. 16-18) et de Marthe Faribault («Le français et les langues amérindiennes», pp. 19-21) ne donnent pas du tout la même image des relations qu'entretenaient les colons français avec les Amérindiens. Par ailleurs, Jacques Mathieu soutient qu'il y a eu un choc des patois en Nouvelle-France («La naissance d'un nouveau monde», pp. 5-13), tandis que cette théorie est contestée dans les contributions de Lothar Wolf («Les colons de Nouvelle-France»,

pp. 25-30) et de Raymond Mugeon («Le français s'impose en Nouvelle-France», pp. 33-38). Évidemment, tous les spécialistes ne font pas l'unanimité sur l'ensemble des problèmes traités. Toutefois, l'ouvrage aurait gagné en clarté si ces divergences de point de vue étaient mises en évidence de façon plus explicite. Une autre conséquence de l'interdisciplinarité de l'ouvrage réside dans le fait que certaines contributions se recoupent partiellement et que les mêmes informations reviennent parfois dans des sections successives. Ainsi, les contributions de Denis Vaugeois («Une langue sans statut», pp. 59-71) et de Danièle Noël («Une langue qui ne capitule pas (la justice et les tribunaux)», pp. 72-79) reprennent parfois les mêmes thèmes.

Les linguistes regretteront certes que l'ouvrage ait privilégié essentiellement une approche externe de la langue et d'autres y chercheront en vain les principaux traits caractéristiques du français qui a cours au Québec ou l'état des recherches actuelles sur cette variété de français. C'est à cet égard que l'ouvrage dont nous rendons compte se différencie le plus de l'ouvrage belge, auquel nous avons déjà fait allusion. **Le français au Québec** constitue davantage une histoire du Québec avec le français comme fil conducteur, tandis que **Le français en Belgique** constitue une histoire de la langue française avec la communauté française de Belgique comme toile de fond. Même si les deux ouvrages ont des objectifs semblables, leurs points de vue sont donc différents: externe et interne dans le cas de l'ouvrage belge, où la plupart des auteurs sont des linguistes; essentiellement externe pour ce qui est de l'ouvrage québécois, où la contribution de ces spécialistes est moins importante.

Malgré ces quelques réserves, qui ne mettent pas en cause l'intérêt que présente sa lecture, **Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie** est un ouvrage de qualité qui mérite d'être lu en entier. Aussi le recommandons-nous vivement à tous ceux qui s'intéressent à la question.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLAMPAIN, D., A. GOOSSE, J.-M. KLINKENBERG et M. WILMET (dir.) (1997): **Le français en Belgique. Une langue, une communauté**, Bruxelles, Duculot – Ministère de la Communauté française de Belgique («Service de la langue française»), xvi-530 p.

OUELLON, C. (1999): «Compte rendu de l'ouvrage de D. Blampain et autres, **Le français en Belgique. Une langue, une communauté**», **Langues et Linguistique** n° 25, pp. 263-270.

TREMBLAY, R. (2000): «Un monument accessible et populaire», **Le Droit**, 18 novembre 2000, p. A8.

ABSTRACTS

**DES MOTS FRANÇAIS POUR NOMMER
MADAGASCAR ET SES HABITANTS:
PROBLÈMES ET ENJEUX**

Claudine BAVOUX

The purpose of this article is to analyse, using a case study, the social regulation of a word's meaning within an articular context of unequal language and cultural contact. It concerns the use of the word *madécasse*, a French word of Madagascar origin, in the 1920's. By a *coup de force* (takeover by force) the French who had settled in the colony managed to reverse the meaning of this word, so that it no longer describes indigenous realities, but the colonials themselves. Even today, the meanings of French words which are used for Madagascar and its people remain a sire of endless negotiation.

**LE FRANÇAIS AU MAROC.
NORMES ET IDENTITÉS**

Fouzia BENZAKOUR

This paper is intended to clarify some of the difficult issues raised by the French of reference, the endogenous norms and identities in French-speaking areas where French is a second language or first language in contact. Our reflection takes as point of departure the

Moroccan experience in managing norms to the varieties of Arabic in use in Moroccan society.

CONCEPTUALISATION ET EXPRESSION DU TEMPS EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ET EN FRANÇAIS DE FRANCE

Natalia DANKOVA

This article aims to describe, on the basis of their narratives, the linguistic choices of French speakers from Quebec and France. These speakers verbalise different aspects of perceived situations and their preferences reflect different conceptualizations of events. The study examines verb morphology, verb types and temporal adverbials selected by the two groups. Results show that varieties of French differ in the way temporal information is encoded in a text.

CHARACTERIZATION OF THE RELATION BETWEEN WORD LENGTH AND CUMULATED FREQUENCY IN HETEROGENEOUS CORPORA

Bertrand LABASSE
Philippe THOIRON

Several word frequency lists, derived from heterogeneous corpora, were studied in order to characterize the widely accepted but little documented relation between word length and frequency of use. Results confirms that the average cumulative length of words,

ordered by decreasing frequency, follows a remarkably regular progression, which can be described as a simple logarithmic function. Some possible implications are briefly discussed.

**ADDRESSING AND DISCONFIRMING SOME
PREDICTIONS OF PHONETIC APPROXIMATION
FOR LOANWORD ADAPTATION**

Darlene LACHARITÉ
Carole PARADIS

This article tests the widely held idea that sound changes in loanwords are due to borrowers' inaccurate perception of foreign sounds and structures. Three specific corollaries of cross-linguistic speech perception findings are tested against a database of 27,909 loanword forms. The first corollary is that voiced stops will be adapted as voiceless stops in English loanwords in Spanish. The second is that [ɹ] will be adapted as [w] in English loanwords in Japanese. The third is that the consonants of obstruent-sonorant coda clusters will be reversed in French loanwords in English. The adaptations found in our database disconfirm these three corollaries, supporting the view that loanwords are adapted phonologically.